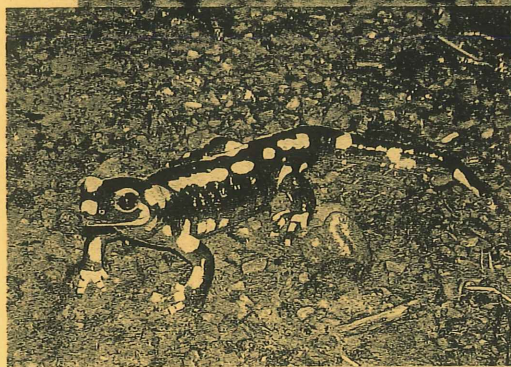
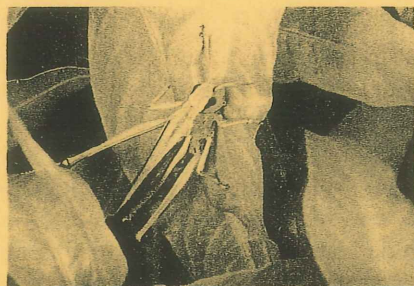


Groupe Naturaliste Laire-Atlantique

Chronique naturaliste
du GNLA



Année 2007

Le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique...

Le GNLA est une association Loi 1901 née au début de 2004 d'un désir de constituer un réseau convivial de naturalistes, professionnels ou non, représentant différentes disciplines. Nos activités découlent d'un objectif principal, à savoir la constitution d'un pôle de savoir naturaliste à même d'aider les gestionnaires et décideurs dans les orientations prises en vue de la protection de la nature.

Le GNLA diffuse les informations qui lui parviennent par différents biais :

- un **Bulletin bimestriel** principalement axé sur l'actualité naturaliste (observations des deux mois écoulés) et sur la vie associative : comptes-rendus des sorties, clefs d'identification, descriptifs d'écosystèmes régionaux et autres articles contribuant à une meilleure connaissance naturaliste en Loire-Atlantique.

- une **Chronique naturaliste** annuelle : Devant l'importance que prenait le bulletin, il a été décidé d'éditer annuellement une chronique naturaliste qui sera diffusée aussi largement que possible, comprenant des articles sur la biologie des espèces, leur état de conservation, leur détermination, ainsi que les résultats de la plupart des suivis de routine menés régulièrement en Loire-Atlantique, notamment sur l'avifaune.

- un **site web** régulièrement mis à jour, présentant l'association et prodiguant de précieux conseils pour les naturalistes en visite dans le département (cartes, observations récentes, météo, horaires de marée...).

- un **forum internet** accessible aux membres et aux naturalistes actifs, où circulent en temps réel les informations qui y sont communiquées. Il s'agit également d'un lien permettant une communication facile entre les membres du groupe.

Enfin, le GNLA propose de temps à autres des sorties de terrain, ainsi que des soirées de projection vidéo à thèmes naturalistes variés.

Nous contacter : GNLA, 9 rue de Nantes, 44830 Bouaye (gnla44@yahoo.fr)

Adhérer : Cotisation 2008 de 15 € comprenant notamment l'abonnement au bulletin bimestriel et à la chronique annuelle. Cotisation familiale : 20 €. Cotisation étudiant : 10 €.

La présente chronique est publiée sous la responsabilité du Comité d'Administration du GNLA composé en 2007 de : Willy MAILLARD (président), Jean-François SEROT (vice-président), Sébastien REEBER (secrétaire), Laurent BAUZA (trésorier), Geneviève DIEMERT (secrétaire-adjointe), François DIEMERT, Franck LATRAUBE (secrétaire-adjoint), Jean-Luc TRIMOREAU, Yves TREVOUX et Alain VERNEAU.

© GNLA. Les droits de reproduction et d'utilisation des informations diffusées dans cette chronique sont la propriété conjointe du GNLA et de leurs auteurs respectifs. Leur utilisation doit faire l'objet d'un accord écrit des auteurs et/ou du GNLA.

Photographies de couverture : Bécasseau violet (O. Penard), Salamnadre (L. Bauza)

Sommaire

Note sur les recensements chauves-souris en Loire-Atlantique (hiver 2006-2007).	p. 5
La nidification des Cigognes blanches (<i>Ciconia ciconia</i>) en Loire-Atlantique, Bilan de la saison 2007.	p. 7
L'Etang de Beaumont	p. 11
Hivernage du Bruant fou (<i>Emberiza cia</i>) dans l'Ouest de la France	p. 15
Recensement des oiseaux d'eau hivernants en Loire-Atlantique (2007).	p. 21
Suivi des populations des Guifettes moustac (<i>Chlidonias hybridus</i>) et noire (<i>Chlidonias niger</i>) en Loire-Atlantique - saison 2007.	p. 37
Observer les papillons en Loire-Atlantique	p. 45
Le baguage des passereaux paludicoles en Loire-Atlantique, bilan de la saison 2007.	p. 48

**Note sur les recensements de chauves-souris
en Loire-Atlantique (hiver 2006-2007)**

*Didier MONTFORT (coordinateur) &
le Groupe Chiroptères 44/SFEPM*

Durant l'hiver 2006-2007, 1002 chauves-souris (13 espèces) ont été dénombrées dans 27 sites du département, alors que durant l'hiver 2005-2006, le total des effectifs recensés était de 1152 individus, pour 16 espèces .

A la différence de l'année précédente, l'espèce la plus représentée est le Grand murin, avec un total de 284 individus observés, suivi par le Grand Rhinolophe (237 individus) , le Murin à moustaches (194 individus) et la Pipistrelle commune (98 individus).

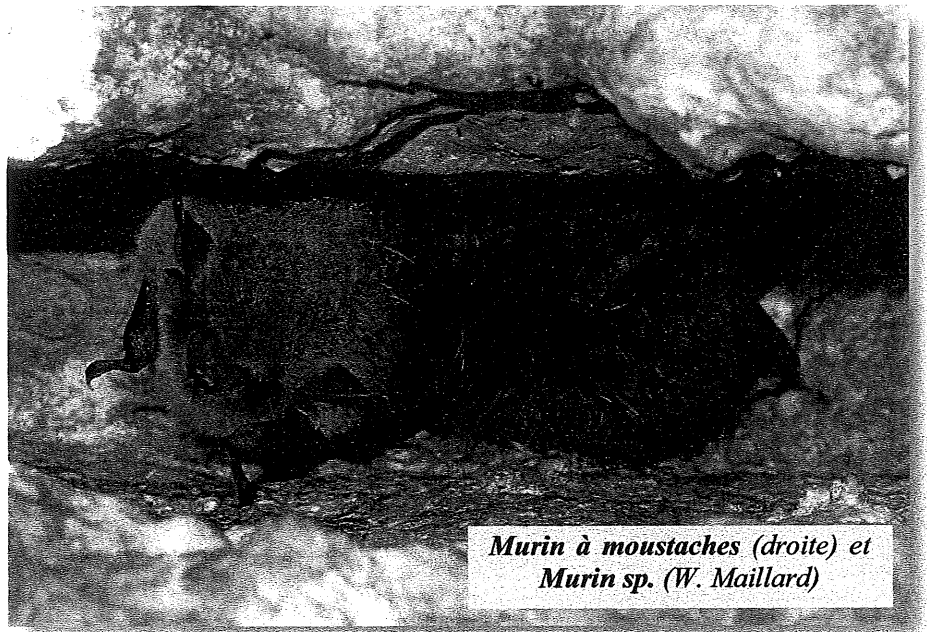
Les deux sites les plus importants , à la fois sur le plan spécifique et sur le plan quantitatif, restent, et de loin, ceux des galeries souterraines de Pontchâteau et de Mauves-sur-Loire. Le site de Pontchâteau a accueilli, comme chaque hiver désormais, un Minioptère de Schreibers, très probablement le même individu que les années précédentes, et les effectifs de Murins à oreilles échancrées y ont doublé par rapport à ceux de l'hiver 2005-2006. En ce qui concerne cette dernière espèce , le principal site d'hibernation , un réseau minier souterrain à Soulvache, très difficile d'accès , n'a pas été visité. Du coup, le nombre total de Murins à oreilles échancrées chute sensiblement : 49 individus en 2005-2006, et 36 en 2006-2007.

Le nombre spectaculaire de Murin de Natterer atteint durant l'hiver 2005-2006 dans le département (62 individus !) n'a pas été retrouvé durant l'hiver dernier (seulement 14 individus observés).

Le site du Petit Auverné a connu une chute très importante du nombre d'animaux accueillis : 7 individus l'hiver dernier contre 42 en 2005-2006. En revanche , les galeries de Rougé ont vu leurs effectifs hivernaux passer de 29 à 53 (dont 43 Grands murins !).

Le château de Chateaubriant continue d'être le principal site d'hibernation connu en Loire-Atlantique pour la Pipistrelle commune, avec , comme chaque hiver , un rassemblement d'environ 90 d'individus.

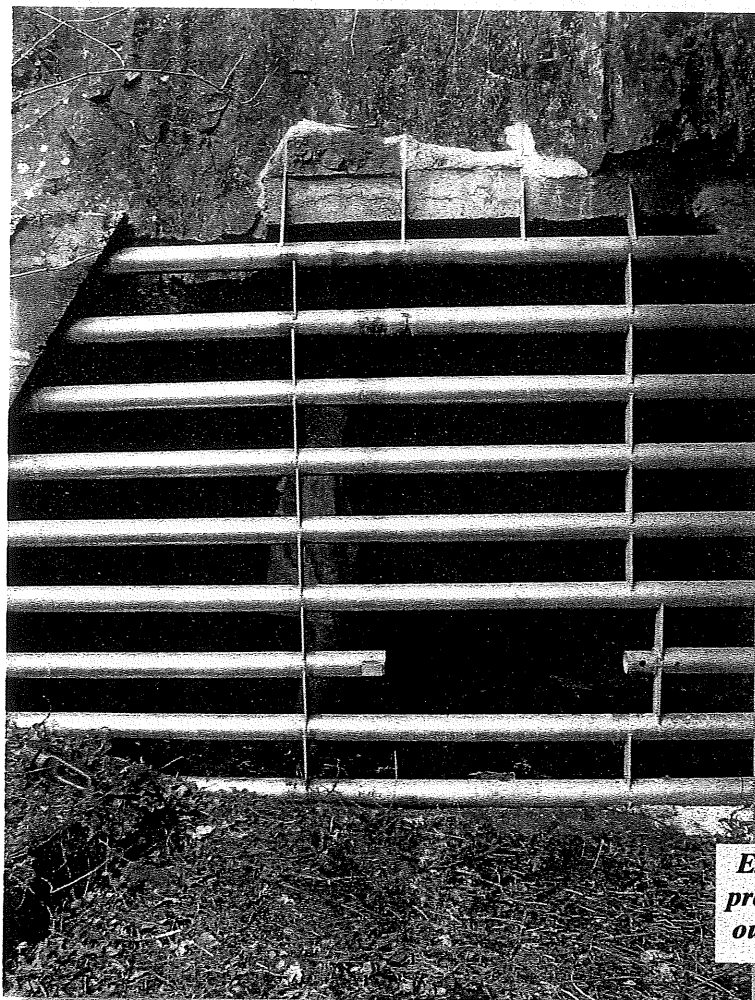
Un site jusqu'alors visité en été en raison de son grand intérêt pour la reproduction du Murin de Daubenton et du Murin à moustaches, a été inspecté pour la première fois en février 2007 : il s'agit des anciennes forges de Trignac. Le 23 février, elles accueillait 39 Murins de Daubenton et 2 Grands murins.



*Murin à moustaches (droite) et
Murin sp. (W. Maillard)*

Quant au Petit rhinolophe, la Loire-Atlantique ne semble pas être très attractive en hiver pour cette espèce : 6 individus en 2006-2007.

A noter également qu'une soirée de captures a été effectuée début octobre 2007 à l'entrée des galeries de Pontchâteau, grâce à la participation de Y. Le Bris et d'O. Farcy (Bretagne Vivante / SEPNEB) : les résultats sont éloquentes et prouvent l'intérêt de ce site pour le swarming des chauves-souris et, en particulier ici, pour celui du Grand murin et du Murin de Natterer. Deux Barbastelles ont également été capturées. Ce même réseau souterrain de Pontchâteau a permis la mise-bas en 2007, de plus de 100 femelles de Grand Rhinolophe. Cependant, malgré son intérêt chiroptérologique d'ordre régional (quelle que soit la période de l'année), et malgré son appartenance au Site Natura 2000 "Grande Brière-Marais de Donges", il n'est toujours pas protégé !



Observateurs : P. Bernier,
F. Branger, J. Capp, H. Choloux,
F. Diemert, G. Diemert,
A. Lachaud, W. Maillard,
D. Montfort, J. Moreau,
J. Potiron, T. Radigois,
J.-F. Sérot, N. Thébaut,
F. Touzalin et O. Vanucci

Exemple de grille posée pour la protection de l'entrée d'une grotte ou d'un souterrain (D. Montfort)

La nidification des Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*) en Loire-Atlantique bilan de l'année 2007

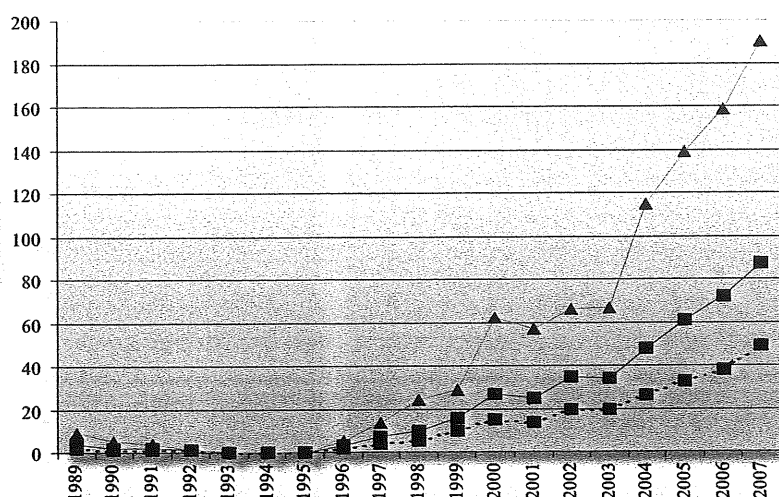
Jean-Yves BRIÉ, Hubert DUGUÉ & l'ACROLA

Comme chaque année, un suivi précis a été conduit en 2007 sur la nidification de la Cigogne blanche en période de reproduction. Au total 50 nids ont été suivis en 2007 avec 38 couples reproducteurs, 11 échecs et un nid fréquenté toute la saison de reproduction par un adulte solitaire.

1-Production de tous les nids de cigognes blanches connus en L-A depuis le premier en 1955

	1955	1989	1990	1991	1992	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Nb. couples nicheurs	1	2	1	1	1	2	4	5	10	15	14	20	20	26	33	38	49	242
Echecs au stade des oeufs									1	2	3	3	4	2	3	2	3	23
Echecs au stade des poussins					1	1	1		3	1		2	2	2	2	2	8	25
Nb. Couples reproducteurs	1	2	1	1	0	1	3	5	6	12	11	15	14	22	28	34	38	194
Nb. jeunes à l'envol	3	5	3	2	0	2	7	14	13	35	32	31	33	67	78	87	103	515
Nb. jeunes bagués	0	6	3	2	0	0	7	13	13	33	32	28	35	61	74	83	101	491
Nb. jeunes par couple reproducteur	3	2.5	3	2	0	2	2.33	2.8	2.16	2.92	2.91	2.07	2.36	3.05	2.79	2.56	2.71	M = 2.65

▲ — Poussins envolés connus
■ — Cpl reproducteurs connus
--- ■ --- Cpl nicheurs



A.C.R.O.L.A.
Association pour la Connaissance
et la Recherche Ornithologique
Loire et Atlantique

Pas d'évolution spectaculaire de la population de cigognes blanches en Loire-Atlantique en 2007 mais une progression régulière. Le taux de reproduction est de 2,71 jeunes par couple reproducteur, supérieur à la moyenne (2,65). Un total de 98 jeunes sur 103 se sont envolés porteurs d'une bague soit 95%. En fait 101 bagues ont été posées mais trois de ces jeunes sont morts avant l'envol. Deux points retiennent l'attention : le nombre important d'échecs (11 nichées) provoqués principalement par les mauvaises conditions météorologiques et la progression importante du nombre de nids sur les installations électriques (17 sites occupés soit 34,7%).

2-Origine des cigognes nicheuses en Loire-Atlantique en 2007

	Vendée	Loire-Atlantique	Charente-Maritime	Manche	Calvados	Pays-Bas	Ain	Eure	Bas-Rhin	Non identifiés	Non bagués
Nidifications réussies (38 couples)	16	10	5	4	2	2	0	1	1	3	32
Echecs ou abandons (11 couples)	6	3	1	2	0	0	1	0	0	1	8

Le nombre d'adultes non-bagués reste important : 32 sur 76 cigognes reproductrices en 2007 (42%). Les cigognes originaires de Vendée ou Loire-Atlantique sont, logiquement, les plus nombreuses. On constate une lente progression des retours de cigognes baguées dans le département mais 10 nicheuses sur 491 cigogneaux bagués en tout, dont 233 ont plus de 3 ans ce n'est pas beaucoup ! Mortalité et dispersion l'emportent donc encore sur la fidélité à la région d'origine.



3-Cigognes reproductrices identifiées en 2007 (non-baguées exclues) :

déjà présentes en 2006 sur le même nid :	23
déjà présentes en 2006 sur un autre nid :	6
déjà présentes en 2006 mais non reproductrices :	2
nouveaux oiseaux :	10
TOTAL	41

4-Occupation des nids :

Nids réoccupés en 2007 par le couple de 2006 :	19
Nids réoccupés en 2007 avec au moins un oiseau déjà présent en 2006 :	9
Nouveaux sites par rapport à 2006 :	10

19 nids sur 38 ont été occupés par le même couple qu'en 2006 (couples formés soit de deux adultes bagués, soit d'un adulte bagué et d'un non-bagué les deux années successives). A noter le déménagement de deux couples quittant chacun une plate-forme pour un site voisin l'un sur un arbre et l'autre un poteau EDF.

5-Causes des échecs :

La météo est pour beaucoup dans les échecs : chutes de nids, nichées détruites par la grêle, accidents électriques sur les poteaux EDF ou les pylônes à H.T. au cours des tempêtes.

6-Supports de nids :

Arbres	Pylônes	Plates-formes	Constructions	Total
7 (14.3%)	17 (34.7%)	24 (49%)	1 (2%)	49

Les plates-formes restent de loin le support le plus utilisé et même en progression (18 en 2005 et 23 en 2006) mais l'utilisation des installations électriques est en forte augmentation (17 en 2007 et 7 en 2006) et génératrice d'échecs nombreux : sur 17 sites occupés seules 11 nichées ont abouti.

7-Identification des oiseaux bagués et suivi des données :

Seuls 4 adultes sont restés à ce jour non-identifiés. La base de données des cigognes blanches de Loire-Atlantique est maintenant fiable et permet, en liaison avec la base Darvic du groupe Cigognes-France une identification rapide de la plupart des cigognes observées. N'hésitez pas à nous transmettre vos lectures de bagues, nous vous transmettrons au plus tôt l'origine de l'oiseau, la donnée enrichira la base et sera transmise au C.R.B.P.O.

**Contact : Jean-Yves Brié (jean-yves.brie@wanadoo.fr)
et Hubert Dugué**

L'Étang de Beaumont

Julien MÉROT & Willy RAITIERE

Situation géographique et hydrologique

L'étang de Beaumont se situe sur la commune d'Issé (44520) dans le Nord du département, à 15 kilomètres au sud de Châteaubriant et à 60 kilomètres au nord de Nantes. Cet étang artificiel (classé en ZNIEFF de type 2) a été mis en eau au début de l'année 1992. Il couvre une superficie de 25 hectares, avec un périmètre de 2,4 kilomètres et est alimenté principalement par le ruisseau le Beaumont qui draine un bassin versant de 310 hectares. La commune est l'unique propriétaire et gestionnaire du site.

Intérêt avifaunistique

On trouve sur le site une avifaune nombreuse et variée. L'hiver est une période particulièrement riche en espèces puisque les oiseaux venant du Nord de l'Europe et plus particulièrement les anatidés trouvent refuge sur l'étang. On note également la présence de limicoles, amateurs de vasières, qui font escale sur les rives en pente faible au cours des périodes migratoires mais aussi de laridés en hivernage ou uniquement de passage. Son caractère très ouvert offre en effet un champ de vision très rassurant pour les oiseaux. De plus, sa relative altitude par rapport au milieu extérieur direct, facilite certainement la localisation du site par les oiseaux. La proximité du sentier limite cependant nettement la présence de certains oiseaux en période hivernale (comme les oies ou les canards siffleurs), mais aussi et surtout en période de reproduction.





*L'Etang de Beaumont
(J. Mérot)*



La situation ornithologique en 2007 chez les oiseaux d'eau

La liste des observations citée dans ce texte, n'est absolument pas exhaustive et correspond pour la majorité à nos différentes sorties sur ce site.

Le site de Beaumont, est particulièrement intéressant, du fait de la présence massive d'anatidés, au cours de l'hiver. On observe une majorité de canards de surface avec bien entendu, le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) qui se reproduit sur le site et dont les effectifs varient en fonction de la réussite de la reproduction mais également du fait des nombreux lâchés cynégétiques. Les Canards siffleurs (*Anas penelope*) utilisent également le milieu, et notamment la bordure occidentale de l'étang avec un maximum de 44 individus le 10/02. Cependant, les effectifs présents sur le site peuvent aller jusqu'à plus de 90 oiseaux (91 le 11/01/03). Les derniers représentants ont été observés le 14/04 et 4 individus étaient présents le 10/11, ce qui constitue la première donnée sur le site pour la période postnuptiale 2007. Les Canards souchets (*Anas clypeata*) sont pour leur part la deuxième espèce la plus abondante sur le site avec des effectifs culminant à 248 oiseaux le 23/12/2004 (jusqu'à 340 individus le 29/11/98). En 2007, l'effectif maximal s'élève, à l'heure où nous écrivons ces lignes, à 85 oiseaux le 09/10. Aucun cas de reproduction n'a jamais été observé sur l'étang. On note aussi la présence régulière mais en petit nombre de la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) (4 femelles le 29/08 et 7 oiseaux le 06/10). Le Canard pilet (*Anas acuta*) est plus occasionnel sur le site (une femelle le 25/09, deux individus en éclipse le 06/10 et encore une femelle le 10/11), de même que le Canard chipeau (*Anas strepera*) (2 le 28/08 et le 29/08).

Le site de Beaumont joue surtout un rôle majeur dans l'hivernage des canards plongeurs. On retrouve notamment un nombre important de Fuligules morillons (*Aythya fuligula*), avec entre 20 et 70 individus dénombrés durant la période hivernale. L'étang se place dans les tous premiers sites d'hivernages de cette espèce, notamment avec le Lac de Grand-Lieu. Des échanges ont d'ailleurs lieu entre ces deux sites, comme en témoigne l'observation le 12 et le 31/01/06 d'un mâle équipé d'une marque nasale un mois plus tôt sur le lac de Grand-Lieu. Par ailleurs, un cas de reproduction a été observé sur le site cette année, fournissant à notre connaissance la seule donnée de nidification en Loire-atlantique pour l'année 2007. En effet, une femelle a niché sur l'île centrale de l'étang et a donné naissance à 3 poussins. Les Fuligules milouins (*Aythya ferina*) rejoignent également en nombre le site, on peut compter actuellement jusqu'à 50 individus (pour un effectif maximum de 97 oiseaux le 29/12/04).

L'Oie cendrée (*Anser anser*) est observée épisodiquement sur le site avec 4 oiseaux de passage le 24/09. Au chapitre des occasionnels, on peut noter cette observation intéressante d'une femelle de Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) faite sur le site le 28/08 (sous réserve d'homologation) ainsi que de deux Bernaches cravants (*Branta bernicla*) juvéniles le 17/11, le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) étant lui-aussi peu fréquent. D'autres espèces d'anatidés sont présentes occasionnellement sur le site avec par exemple l'Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*), le Cygne noir (*Cygnus atratus*) avec 2 ind. le 07/08.

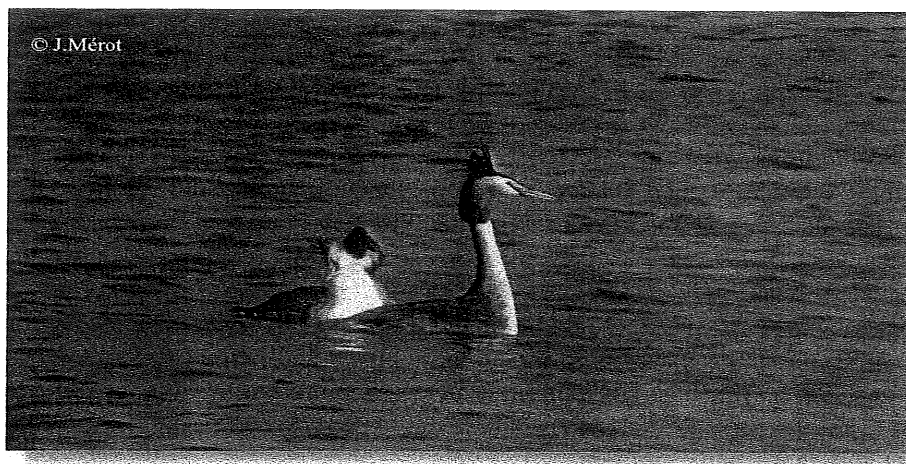
Chez les podicipédidés, le principal représentant est le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) (nicheur sur le site), avec des effectifs en période postnuptiale pouvant atteindre plus de 50 individus. Les Grèbes castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), sont également représentés en nombre sur le site en période internuptiale. On peut souligner le passage de Grèbes à cou noir (*Podiceps nigricollis*) en halte migratoire (pré et post-nuptiale) de manière régulière.

La présence de limicole est quant à elle limitée du fait de zones de vasières restreintes sur l'étang et de sa proximité avec le sentier de randonnée. Néanmoins, on observe en hivernage une trentaine de Bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) (effectif maximum de 249 oiseaux le 24/12/00) ainsi qu'un nombre plus ou moins conséquent de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) avec jusqu'à 1200 individus le 10/02 (effectif maximum de 5500 à 6000 oiseaux le 29/12/02), souvent en compagnie de quelques Pluviers dorés (*Pluvialis apricaria*) (effectif maximum de 150 oiseaux le 14/12/03). En période migratoire, le site peut néanmoins voir arriver différentes espèces. Il a été observé en migration prénuptiale : 1 Bécasseau variable (*Calidris alpina*) le 18/03, 4 Petits gravelots (*Charadrius dubius*) le 08/04 et 6 Chevaliers guignettes (*Actitis hypoleucos*) le 24/04. En période postnuptiale, 1 Barge à queue noire (*Limosa limosa*) a stationné sur l'étang le 07 et 08/08 et un Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) a été observé le 06/10. Par le passé d'autres espèces plus occasionnelles ont été observées sur le site. On peut citer notamment l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*), le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), le Combatant varié (*Philomachus pugnax*), le Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*) ou encore le Phalarope à bec large (*Phalaropus fulicarius*).

Les sternidés sont également présents sur l'étang en période de migration. On notera l'observation au cours de l'année d'une Guifette noire (*Chlidonias niger*) le 20/04, le 24/05 puis deux autres individus le 09/08. Une Sterne naine (*Sterna albifrons*) a également été observée récemment en migration (mi-octobre), de même qu'une Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) le 06/07.

Plusieurs espèces d'ardéidés fréquentent le site plus ou moins régulièrement comme le Héron cendré (*Ardea cinerea*) qui est observé tout au long de l'année et qui se nourrit sur l'étang mais aussi la Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) et l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) qui sont présentes sur le site majoritairement en hiver. Le Héron gardeboeufs (*Bubulcus ibis*) est quant à lui observé de plus en plus fréquemment sur le site, traduisant le fort développement aussi bien géographique que démographique de l'espèce.

Enfin, l'étang de Beaumont présente un intérêt pour l'hivernage des laridés et fait office de reposoir pour de nombreuses Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), Goélands bruns (*Larus fuscus*), leucophées (*Larus michahellis*), argentés (*Larus argentatus*) et même de très occasionnels Goélands marins (*Larus marinus*). La présence, à proximité de l'étang de l'usine de traitement des déchets d'abattoirs SARIA, explique en partie le nombre important de laridés fréquentant le site.



Observateurs :
J. Mérot, W. Raitière
et P. Berthelot

Photos : J. Mérot

**Hivernage du Bruant Fou (*Emberiza cia*)
dans l'ouest de la France**

Y. & J.-P. TRÉVOUX

Répartition

Le Bruant fou *Emberiza cia* est une espèce (polytypique) paléarctique essentiellement méridionale. Il est répandu du nord-ouest de l'Afrique à l'Asie Mineure, au sud-est de la Russie et aux montagnes de la Chine. En Europe, il atteint vers le nord les vallées du Rhin et de la Moselle, la Suisse et l'Autriche (Cramp & Perrins 1994).

En France, ce bruant ne se reproduit que dans les principaux massifs (Alpes, Massif Central, Jura, Vosges, Pyrénées jusqu'à 2300 m) ce qui pourrait en faire une espèce montagnarde. Toutefois, plus que l'altitude, il recherche avant tout les pentes rocailleuses ensoleillées à végétation buissonnante et clairsemée, ainsi, dans les Pyrénées-Orientales il se reproduit au niveau de la mer (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994). Après la reproduction, les Bruants fous se regroupent en bandes transhumantes et se maintiennent dans les secteurs de nidification où les conditions météorologiques l'hiver restent clémentes (selon une étude espagnole, sur 13 individus repris en hiver, 11 l'ont été sur leur zone de reproduction, 1 à 65 km et le dernier à 102 km – R. Gutierrez SEO). En revanche, les oiseaux d'altitude descendent en plaine dans les régions périphériques et certains individus effectuent même une véritable migration vers le sud, comme ont pu le mettre en évidence, par exemple, des reprises d'oiseaux bagués dans le Valais (Suisse) et capturés dans l'Isère ou le Var (Yeatman-Berthelot & Jarry 1994) mais aussi d'oiseaux allemands capturés dans l'Allier ou les Pyrénées-Atlantiques (Ingolf Schuphan fide F. Jiguet in litt.).

En hiver, le Bruant fou est absent du massif du Jura et des Pyrénées centrales et se raréfie au sud du Massif Central et dans les Vosges. Lors des vagues de froid, il migre partiellement sur des courtes et moyennes distances (Cramp & Perrins 1994). Au nord de son aire de reproduction, aucun mouvement spécifique n'a été encore constaté, mais des observations hivernales ponctuelles ont lieu dans le centre de la France et vers l'ouest dans le Maine-et-Loire, la Manche et le Finistère (Yeatman-Berthelot 1991).

Statut dans l'Ouest de la France jusqu'en 2002

Jusqu'en 2002, l'étude des données de Bruant fou recueillies dans l'ouest de la France (régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire), lui confèrent un statut d'espèce erratique, accidentelle en hiver et au printemps. A noter cependant, que deux cas d'hivernage isolés ont été rapportés : l'un en Loire-Atlantique en 1959, l'autre dans la Manche en 1979.

Manche

- Portbail : 1 individu le 27 décembre 1978 (GONm 1992).
- Grandville : 2 individus du 2 février au 4 mars 1979 (GONm 1992).

Côtes-d'Armor

- Tréguier : 1 mâle le 7 avril 1981 (Ar Vran 1982).

Finistère

- Île d'Ouessant : 1 individu le 7 novembre 1989 (Ar Vran 1990), 1 individu le 10 novembre 1997 (Ar Vran 1998)

Morbihan

- Plouharnel : 1 individu le 20 octobre 1992 (Ar Vran 1993).

Loire-Atlantique

- La Contrie/Nantes : 2 individus capturés en novembre (sans date) par T. Péligny et conservés (Blandin 1864).
- Coteaux de Mauves : (effectif non précisé) 24 janvier 1958, du 24 janvier au 15 février 1959, 12 novembre 1959 (Kowalski 1971).
- Vay : un couple le 27 avril 1985 (Bull. GOLLA 6 : 41, 1986).
- Gétigné : 1 individu le 27 février 1986 (Bull. GOLLA 7 : 52, 1987).
- Le Cellier : 1 femelle du 2 au 5 janvier 1997 (J.-L. Naudin).

Maine-et-Loire

- Saint-Mathurin-sur-Loire : 2 individus le 25 janvier 1976 (Bull. GAEO 7 [19] : 45, 1977).
- Abbaye de Fontevraud : 1 individu le 10 janvier 1989 (Bull. GAEO 20 [43] : 30, 1992).

Vendée

- Le Poiré-sur-Velluire : 1 adulte les 13 et 14 février 1991 (C. & J. Gonin).
- Saint-Aubin-les-Ormeaux : 1 mâle adulte, le 31 mars 2001 (J.-P. Natalis).
- Saint-Martin-des-Tilleuls : 1 mâle adulte le 14 avril 2001 (J.-P. Natalis).

Aucune observation n'a été signalée dans les départements suivants : Calvados, Orne, Ille-et-Vilaine, Mayenne et Sarthe.

Observations depuis 2002 en Loire-Atlantique

Notre intérêt pour le Bruant fou en Loire-Atlantique a débuté en 1980, année où nous avons pris connaissance de données anciennes à la bibliothèque du muséum de Nantes, en particulier celles du Dr Kowalski qui le signalait déjà sur les coteaux de Mauves entre 1958 et 1960. Lors de notre première prospection dans ce secteur, nous avons découvert un cordon rocheux le long de la Loire, s'étendant en amont jusqu'à Oudon, tout à fait propice à l'espèce. A partir de 1981 et jusqu'en 2002, nous avons engagé des recherches ponctuelles l'hiver qui n'ont donné aucun résultat.

Hiver 2001/2002

Le 10 janvier 2002, nous découvrons sur le site de Mauves deux mâles et une femelle adultes de Bruant fou que nous observons dans de très bonnes conditions. Les oiseaux se tiennent entre les coteaux rocheux et l'extrême bordure de la Loire, souvent à proximité de la voie ferrée, mais ils sont très discrets et très sensibles aux dérangements (trains, voitures, promeneurs).

Deux jours plus tard, au même endroit, nous apercevons furtivement une femelle adulte ou un 1^{er} hiver que nous perdons rapidement dans le brouillard. Le lendemain et le surlendemain, nous retrouvons deux mâles et une femelle adultes près de la voie ferrée.

Le 14 janvier, il ne reste plus qu'un mâle et une femelle adultes à cet endroit. Puis le 16 janvier, nous étendons un peu notre prospection vers le Cellier et à environ 2 km du premier site nous observons deux mâles adultes.

Enfin, le 29 janvier nous retrouvons un mâle et une femelle adultes à Mauves. En tenant compte des différents sites d'observation et de l'âge des oiseaux, nous estimons qu'un minimum de 5 à 6 individus étaient présents cet hiver-là sur le tronçon des bords de Loire entre Mauves et le Cellier.

Hiver 2002/2003

A partir de cet hiver, nous étendons notre prospection sur l'ensemble du cordon rocheux (environ 8 km de long).

Dès le 30 novembre 2002, nous observons un 1^{er} hiver à Mauves qui sera revu jusqu'au 20 février 2003.

Puis le 11 décembre, nous découvrons un autre 1^{er} hiver à environ 5 km de Mauves sur la commune du Cellier qui sera revu jusqu'au 7 janvier 2003.

Nous notons que l'individu de Mauves présente une déformation au niveau de la mandibule supérieure du bec.

Hiver 2003/2004

Le 19 novembre 2003, nous contactons à Mauves une femelle adulte accompagnée d'un 1^{er} hiver et, surprise... la femelle présente le même défaut au bec que le jeune de l'hiver précédent ! Nous en déduisons qu'il s'agit du même oiseau. Ces 2 individus resteront ensemble jusqu'au 7 décembre, puis la femelle sera observée seule jusqu'au 27 janvier 2004.

Hivers 2004/2005, 2005/2006, 2006/2007

Aucune observation, en dépit de prospections régulières de novembre à juin sur l'ensemble de la zone. Cependant, compte tenu des mœurs de l'espèce, il est possible que des individus isolés soient passés inaperçus.

Observations de 2007 en Maine-et-Loire

En janvier et février 2007, il semble que le Maine-et-Loire ait connu un phénomène comparable à celui de la Loire-Atlantique en 2002. En outre, les auteurs des observations signalent des comportements et habitudes similaires à ceux que nous avons constatés à Mauves (fréquentation des bords de Loire, discrétion des oiseaux, souvent en compagnie du Bruant zizi E. cirrus, apparitions plus systématiques avant la mise en dortoir).

- Du 6 janvier au 11 février 2007, 2 à 6 se remettent et se nourrissent sur la levée devant l'église Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur (B. Hubert, J.-M. Bottereau et al.).
- Le 6 février 2007, 2 individus sont vus sur une cale de Loire à Saint-Clément-des-levées (F. Noël).

Discussion

Les données de 2002 à 2004 en Loire-Atlantique (30 observations au total) et celles de 2007 en Maine-et-Loire confirment que le Bruant fou peut être présent plus que ponctuellement en hiver dans notre région ; il peut effectuer des séjours prolongés et même hiverner au sens strict du terme.

En outre, son assiduité en Loire-Atlantique depuis 1958 le long de la zone rocheuse entre Mauves et Oudon, et surtout sa présence durant 3 hivers consécutifs entre 2002 et 2004 sont tout à fait remarquables. Si l'on tient compte des observations effectuées sur place concernant les mœurs de l'espèce (discrétion, présences limitées et ponctuelles dans la journée) et aussi sa faible abondance, il serait pertinent de penser qu'elle a pu passer inaperçue durant des années : l'hivernage sur ce site pourrait donc se produire plus souvent qu'il n'y paraît. Ainsi, ces constats semblent mettre en évidence que le Bruant fou en Vallée de la Loire n'a pas un statut d'espèce erratique comme dans le reste de la région Ouest, mais bien un statut spécifique plus régulier qui reste à expliquer...

Pourquoi et selon quelle logique de déplacement le Bruant fou viendrait-il régulièrement dans cette région de la France à 200-300 km de son secteur de nidification le plus proche (Massif central) ? Nous n'avons malheureusement pas de réponse à cette question, mais nous pouvons avancer quelques pistes de réflexion :

• L'hypothèse la plus probable est que certains oiseaux français effectuent une migration marginale mais régulière vers le nord et le nord-ouest. Cette spécificité est rare chez les espèces appartenant à l'avifaune française mais connue par exemple chez le Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* : cet autre oiseau montagnard l'été en France réalise une migration normale nord-sud à l'automne, mais aussi une migration est-ouest pour atteindre les côtes occidentales françaises, le sud de la Grande-Bretagne et même les Pays-Bas. Toutefois, cette comparaison avec le Pipit spioncelle a ses limites car il faut rappeler une différence fondamentale, le Bruant fou est à la base une espèce essentiellement sédentaire. Il est donc évident que pour ce dernier ce mouvement se ferait à une moindre échelle, ce qui pourrait expliquer pourquoi il n'a pas encore été clairement perçu. Un autre parallèle est intéressant à faire avec le Tichodrome échelette *Tichodroma muraria*, espèce française également montagnarde, qui présente l'hiver en dehors de ses secteurs de reproduction une chronologie d'apparition assez semblable à celle du Bruant fou. A son instar, elle est toujours décrite comme une espèce erratique qui visite de temps à autre le bassin de la Seine et de la Garonne (Dejonghe, 1984), le Maine et Loire et la Loire-Atlantique. Pourtant, elle peut aussi apparaître lors de plusieurs hivers consécutifs, comme dernièrement de 2004 à 2006 aux Andelys (Eure). Cette analogie est troublante mais ne nous en dit pas plus sur les origines et déplacements de ces oiseaux.

Pour le Bruant fou, il serait concevable que la Loire puisse jouer un rôle déterminant pour l'acheminement régulier d'oiseaux dans l'Ouest, en provenance du Massif Central : des recherches approfondies menées plus en amont de la Loire (Nièvre, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire) pourraient apporter des éléments de réponse.

• Une seconde hypothèse serait que des oiseaux allemands effectuent des déplacements de longues distances vers l'ouest. Degland & Jerbe (1867) citaient déjà l'espèce de passage en Lorraine et dans le nord de la France ; en outre, des captures ont été réalisées dans les environs de Paris. De ce fait, on pourrait penser que le Bruant fou transiterait par ces régions avant d'atteindre l'ouest du pays (P. J. Dubois comm. pers.). La reprise d'un individu bagué en Allemagne en septembre 1962 et capturé à Biarritz en février 1963 montre en tous cas que la distance n'est pas un obstacle pour l'espèce. Cependant, des données régulières entre l'Île de France et la Loire-Atlantique seraient souhaitables pour étayer cette idée.

• La présence de cette femelle de Bruant fou, identifiée lors de 2 hivers consécutifs à Mauves en Loire-Atlantique et revenue la deuxième année avec un jeune, nous a amené à envisager une troisième hypothèse peu probable il est vrai : pourquoi ne pas expliquer ces présences hivernales répétées en Vallée de la Loire par l'existence d'une petite population reproductrice proche ou même locale ? La discrétion encore plus grande de l'espèce en période de nidification et son chant difficile à repérer dans une ambiance sonore péri-urbaine pourraient justifier qu'elle n'ait jamais été détectée jusqu'à aujourd'hui. La Vallée de la Loire est une ancienne vallée glaciaire qui présente régulièrement à partir du Massif Central des parties rocheuses. Le Bruant fou nichait-il en ces lieux dans un passé très lointain ? Si oui, a-t-il gardé quelques habitudes de cette époque très reculée ? En tous cas, pour la période récente, aucune observation en Vallée de la Loire, ni même des cas connus de nidification en plaine au-delà des zones montagnardes habituelles ne viennent appuyer cette thèse. Néanmoins, les dernières observations de Loire-Atlantique et Maine-et-Loire devraient encourager les ornithologues de l'ensemble des départements ligériens à mener des recherches plus approfondies et plus systématiques à toute époque de l'année.

L'hivernage avéré du Bruant fou en Vallée de la Loire durant au moins quatre hivers entre 2002 et 2007, remet en cause son statut antérieur d'espèce erratique et occasionnelle. Si ces présences hivernales régulières se confirment, comment peuvent-elles s'expliquer ? S'agit-il de phénomènes migratoires réguliers encore mal connus ? Existe-t-il une petite population reproductrice proche encore ignorée ? Pour répondre à ces questions des travaux d'investigation sur le terrain seront encore nécessaires. Un programme de captures sur les populations nicheuses françaises et les individus hivernants dans la région serait d'un grand intérêt.

Remerciements

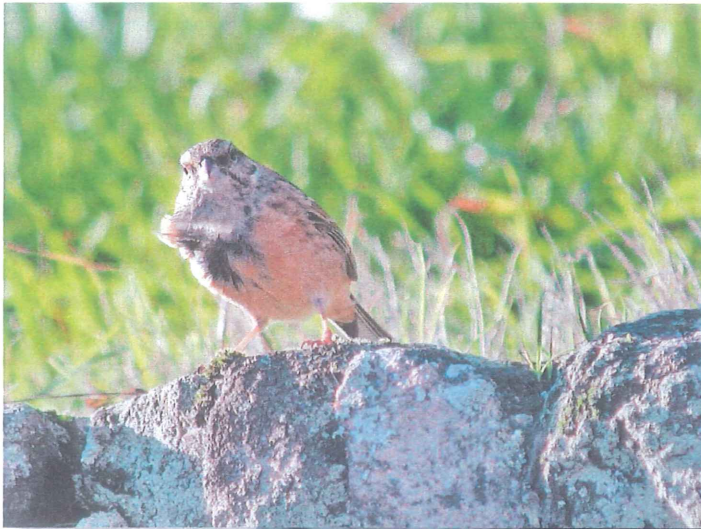
Nous tenons à remercier tout particulièrement les auteurs des observations de la région Ouest, les personnes qui ont transmis ou relayé ces observations : A. Fossé, J.-C. Beaudoin, B. Hubert, P. Cabard, Ch. et J. Gonin, B. Duchenne, N. Gendre, P. Jourde, S. Cohendoz, P. Berthelot, P. Le Maréchal, J. Maout, M. Champion, D. Montfort, S. Dulau, R. Rundle, F. Jiguet, I. Schuphan. Merci aussi à J.-L. Trimoreau pour sa participation aux observations de Loire-Atlantique, à M. Duquet, J.-Y. Frémont, G. Oliosio et P. J. Dubois pour leurs conseils amicaux et éclairés concernant la rédaction de cet article.

Bibliographie

- BLANDIN (1864). Catalogue des Oiseaux observés dans le département de Loire-Inférieure. Imp. Mellinet, Nantes.
- CRAMP & PERRINS (1994). The Birds of the Western Palearctic. Vol IX. Oxford University Press, Oxford.
- DEGLAND C.D. & GERBE Z. (1867). Ornithologie européenne ou catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe. 2e édition. Baillière, Paris.
- DEJONGHE J.-F. (1984). Les oiseaux de montagne. Éditions du Point Vétérinaire, Maisons-Alfort.
- DUBOIS PH. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. & YÉSOU P. (2001). Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de France métropolitaine. Nathan, Paris.
- G.O.NM. Atlas des Oiseaux de Normandie en Hiver, 1998-2002. Groupe ornithologique normand, Caen.
- KOWALSKI S. (1971). Avifaune de la région nantaise. Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest-France LXVIII, 1970, 59 p.
- YEATMAN-BERTHELOT & JARRY (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France, 1985-1989. SOF, Paris.
- YEATMAN-BERTHELOT (1991). Atlas des Oiseaux de France en hiver. SOF, Paris.
- ZINK G. (1985). Der zug europäischer Singvögel. Ein Atlas der Wiederfunde beringter Vögel.



Bruant fou à Mauves
(J.-L. Trimoreau)



Bruant fou à Mauves
(J.-L. Trimoreau)

Bruant fou à Mauves
(Y. Trévoux)



Oies cendrées à Grand-Lieu
(S. Reeber)

Recensements des oiseaux d'eau hivernants en Loire-Atlantique (2007)

Sébastien REEBER & le réseau Wetlands-44

Afin de donner une suite à l'article paru en 2006 dans la chronique du GNLA (Reeber & Latraube, 2006), les principaux enseignements de la campagne de comptage des oiseaux d'eau hivernants sont déclinés au long des pages suivantes. Les deux pages suivantes reprennent les chiffres bruts obtenus pour chaque espèce régulière depuis 1995. Les deux premières années (1993 et 1994) avaient permis de mettre en place le réseau. La coordination n'étant devenue réellement opérationnelle qu'à partir de 1995, seules les données postérieures sont comparables et prises en compte ici. Chacune des espèces d'oiseaux d'eau communes est donc traitée par un histogramme indiquant l'évolution de ses effectifs depuis 1995, et par un court commentaire en vis-à-vis.

Méthode de recensement

Le département a été découpé en six sites fonctionnels : la Presqu'île (traicts du Croisic, marais guérandais, Brière et côte nord jusqu'à l'estuaire de la Vilaine), la Loire en amont de Nantes, la Loire en aval de Nantes, le Lac de Grand-Lieu, le sud-Loire (tout le département au sud de la Loire à l'exception de Grand-Lieu) et les étangs du nord. Pour chacun de ces sites existe un coordinateur. Chacun des sites fonctionnels est subdivisé en sites élémentaires, couvert par un ou plusieurs compteur. La majorité des sites sont recensés de jour, lors du week-end le plus proche de la mi-janvier, avec possibilité de commencer une semaine avant et de poursuivre une semaine après. Signalons enfin que certaines espèces sont recensées en dortoir ou en reposoir, à un moment où les oiseaux sont regroupés.

Espèces retenues

Pour les mêmes raisons que celles évoquées dans la synthèse de 2006, toutes les espèces observées ne sont pas traitées. Cet article ne détaille que les espèces pour lesquelles les effectifs obtenus sont représentatifs de la population réelle. Les espèces suivantes ont toutes été contactées à la mi-janvier 2007, mais les informations obtenues à leurs sujets ne peuvent être exploitées pour les raisons suivantes :

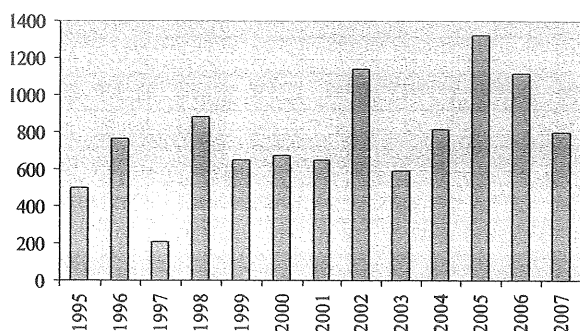
- **Espèces liées aux zones humides, mais détectabilité trop faible** : Râle d'eau (*Rallus aquaticus*), Poule d'eau (*Gallinula chloropus*), Chevalier culblanc (*Tringa ochruros*), Bécassine sourde (*Lymnocryptes minimus*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*).
- **Espèces non liées aux zones humides durant l'hivernage**, les effectifs obtenus ne sont pas représentatifs de leurs populations départementales : Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*), ainsi que quatre espèces pélagiques apparaissant dans les comptages à la suite de tempêtes d'ouest certaines années : Grand Labbe (*Catharacta skua*), Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*), Guillemot de Troil (*Uria aalge*) et Pingouin torda (*Alca torda*).
- **Espèces rares ou occasionnelles en Loire-Atlantique notées en 2006** : Grèbe jougris (*Podiceps griseigena*), Oie à bec court (*Anser brachyrhynchus*), Bernache du Canada (*Branta canadensis*), Bernache nonnette (*Branta leucopsis*), Nette rousse (*Netta rufina*), Fuligule à bec cerclé (*Aythya collaris*), Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*), Goéland d'Amérique (*Larus smithsonianus*). Toutes les autres espèces rares, mais plus régulières que celles-ci, figurent dans les tableaux des deux pages suivantes.

Chronique naturaliste du GNLA, année 2007

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Plongeon catmarin	5	2	21		2	15	6	5	6	1	12	27	10
Plongeon arctique	1	3		1		2	1	1			1	3	
Plongeon imbrin	1	8	2	8	7	4	7			2	1	1	2
Plongeon sp	8	4		1		9		13		1	2	4	
Plongeurs	15	17	23	10	9	30	14	19	6	4	16	35	12
Grèbe castagneux	77	71	33	64	90	134	106	311	121	299	351	320	293
Grèbe huppé	504	767	212	880	649	677	650	1145	592	815	1328	1120	802
Grèbe esclavon	1	6	3	8	4		2		2	1	1	1	1
Grèbe à cou noir	99	70	148	119	153	79	120	127	107	80	138	116	127
Grèbes ttes sp.	681	914	396	1 072	896	892	879	1583	822	1196	1818	1557	1224
Grand Cormoran	3 157	2 673	1 689	2 078	1 977	2 102	1 896	2502	1917	2233	2389	2546	2438
Cormoran huppé	54	57	13	31	9	7	2	2		5	0	1	13
Cormorans	3 211	2 730	1 702	2 109	1 986	2 109	1 898	2504	1917	2238	2389	2547	2451
Butor étoilé	1	4	4	3	4	3	5	13	4	5	6	3	
Bihoreau gris		1						1		9	6	7	8
Héron garde-boeufs	5	43		59	37	92	498	115	245	336	837	638	1427
Aigrette garzette	2 547	2 237	550	1 594	2 228	2 258	3 262	1893	2106	2812	3061	2124	2338
Grande Aigrette	2	1	2	14	23	36	78	113	82	232	253	261	310
Héron cendré	397	341	263	531	621	621	558	619	525	516	731	648	681
Cigogne blanche	2	2	3	5	2	5	3	5	12	21	13	14	7
Ibis sacré	52	91	267	284	478	359	452	821	758	1151	1457	1500	2801
Spatule blanche	8	4	6	3	24	52	17	64	74	48	94	73	95
Grands échassiers	3014	2724	1095	2493	3417	3427	4873	3644	3806	5130	6459	5268	2903
Cygne tuberculé	13	30	22	55	87	107	135	149	183	163	219	137	279
Cygne noir	1				2	8	5	2	9	6	5	5	8
Oie cendrée	303	496	448	628	590	498	646	500	686	375	492	564	706
Bernache cravant	4 144	2 620	2 375	3 318	3 211	2 809	2 713	3069	2223	3280	2847	4907	3972
Tadorne de Belon	4 064	5 715	6 008	5 329	4 768	3 289	4 919	5213	4378	4583	4356	3659	4533
Canard carolin							2	1		3		10	
Canard mandarin	12	5	83	36	46	55	24	46	25	45	45	29	17
Canard siffleur	3 362	4 296	4 743	2 341	4 024	4 338	4 389	4003	5955	6537	4903	5713	5306
Canard chipecau	185	677	124	828	994	1 735	1 555	1914	1646	1955	1978	2233	2347
Sarcelle d'hiver	14 917	17 643	6 044	15 206	16 120	17 940	19 561	18488	14132	15269	17251	20318	16558
Canard colvert	11 405	8 991	13 139	9 601	9 661	10 105	10 134	12233	22686	12963	13324	11697	13083
Canard pilet	760	1 473	1 327	738	1 553	1 253	1 621	1475	2159	1954	1968	1162	1550
Canard souchet	9 261	6 508	885	3 971	5 906	8 979	18 769	6301	4889	9899	9694	6750	10867
Fuligule milouin	5 228	2 376	2 387	1 734	5 957	4 799	4 145	2575	4523	3433	4400	4774	5515
Fuligule nyroca				1	1	1	2	3	1	1	0	4	1
Fuligule morillon	563	298	624	311	580	404	292	183	375	314	146	193	278
Fuligule milouinan	64	6	4	2	252	208	411	655	397	1205	207	3	161
Eider à duvet	289	712	569	530	176	22	3	9			1	7	
Harelde boréale	2				1		2		1	2	1	1	
Macreuse noire	123	172	108	393	264	171	54	618	127	1154	264	1009	669
Macreuse brune		8	2	4			2	2	7	2	3	2	39
Garrot à oeil d'or	1	6	27	3	24	11	11	12	9	14	6	9	7
Harle piette	2	20	22	1	7	4		1	4	3	4	2	2
Harle huppé	41	73	115	45	59	19	24	29	24	16	18	7	16
Harle bièvre	1	4	35	2		1		7		2			
Erismature rousse		35	5	22	45	55	54	66	139	152	88	260	192
Ansériformes ttes sp.	55 742	52 174	39 132	45 112	54 388	56831	69480	57745	66551	63545	62225	63611	66273

Chronique naturaliste du GNLA, année 2007

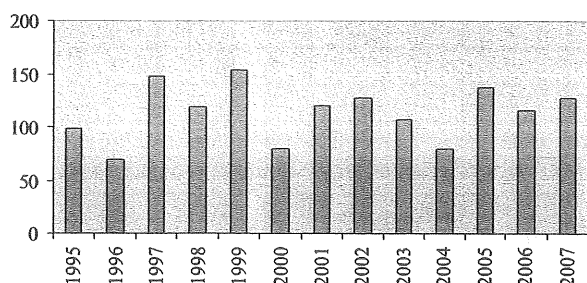
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pygargue à queue bl.					1	1	2	1					
Busard des roseaux	322	381	164	522	543	466	440	491	447	436	421	330	311
Faucon pèlerin	1	7	2	7	1	7	1	10	6	8	13	9	9
Rapaces ttes sp.	329	406	182	557	563	491	473	526	633	487	460	361	350
Poule-d'eau	374	378	597	448	534	912	797	1207	273	1081	1347	1674	1213
Foulque macroule	6 095	6 971	4 435	6 608	11 689	21 442	15 538	14852	23110	13736	12789	12459	12685
Gruiformes ttes sp.l	6 491	7 359	5 046	7 078	12 239	22406	16357	16204	23408	14945	14286	14144	13930
Huitrier pie	2 554	3 052	3 268	3 581	4 079	2 924	3 003	3205	2666	3581	2830	4709	2298
Avocette élégante	3 297	3 401	3 243	2 314	2 344	3 197	3 686	3191	1910	3074	2180	2097	2256
Grand Gravelot	458	578	508	360	659	757	512	401	276	609	1176	833	602
Gravelot à collier int.	4	4	1	1						8	12	14	14
Pluvier doré	1 705	272	202	1 097	4 252	5 747	829	877	1311	376	1494	486	3801
Pluvier argenté	638	635	796	964	781	1 202	800	562	496	1218	639	761	1188
Vanneau huppé	48 556	65 392	11 613	70 027	56 572	53 825	37 393	31919	13765	40798	30691	43349	43845
Bécasseau maubèche		63			81	19	88	90	47	60	231	32	391
Bécasseau sanderling	186	202	104	280	82	97	131	256	356	657	729	405	429
Bécasseau minute	37	7	42	31	46	59	20	19	4	7			
Bécasseau violet	30	44	73	74	151	70	93	84	92	60	134	40	58
Bécasseau variable	18 714	18 934	16 232	15 166	17 401	36 350	19 592	19285	12547	33253	25116	22892	19858
Combattant varié	3	140	5	68	8	10	3	16	37	144	7	33	12
Bécassine sourde	7		3		2	1	4	2	3	4	4	1	2
Bécassine des marais	1 440	1 139	62	459	835	1 529	1 643	2052	804	1203	1237	723	2240
Barge à queue noire	73	373	53	415	727	972	824	1471	438	1744	3068	3598	1489
Barge rousse	195	378	306	264	765	295	88	187	192	364	101	122	398
Barge sp									93		0	361	
Courlis cendré	892	1 889	1 981	860	1 051	618	764	553	762	1028	729	624	977
Chevalier arlequin			2			13	22	21	5	37	28	26	2
Chevalier gambette	109	132	48	139	97	76	177	152	112	152	253	380	339
Chevalier aboyeur			2	4	2		1	4	1	6	6	13	20
Chevalier culblanc	32	28	16	33	38	104	43	77	32	68	100	79	105
Tourneperre à collier	1 248	1 264	1 075	1 410	1 438	1 205	1 673	2000	1753	1887	2941	2777	2030
Limicoles ttes sp.l	80182	97931	40098	97774	91428	109 90	71 452	66448	37910	90350	73727	84379	82380
Mouette mélanocéphale	2		1	1	1	1	4	7	16	40	40	51	139
Mouette pygmée	69	178		142	10	4	60	1		12	3	6	17
Mouette rieuse	49 025	42 574	20 315	38 118	57 559	43 155	44 346	42663	38523	47671	62352	55920	68038
Goéland cendré	641	620	457	2 088	1 697	895	1 804	2701	1330	3080	3613	3720	3186
Goéland brun	758	1 917	899	1 306	2 378	3 110	3 210	3154	2446	4736	4278	2971	5018
Goéland argenté	23 346	30 322	25 554	27 000	20 770	11 788	18 546	16022	19878	19196	17224	16527	22802
Goéland leucopnée	7	1	11	12	22	10	16	102	13	47	45	37	78
Goéland marin	167	110	98	290	54	80	41	71	91	191	142	52	121
Mouette tridactyle	81	1		536		3	4		1				1
Laridés sp		800	520	5	20	45	3 700	489	40	195	20	10	5
Sterne caugek	22	7	15	12	12	1	23	42	35	33	34	55	11
Laridés ttes sp.	74 119	76 531	47 871	69 516	82 523	59092	71755	65252	62374	75202	87751	79354	99420
Total général	223 791	240 788	135 548	225 761	247 452	254 371	237 185	213 926	197 433	253 100	249 145	251 262	273 716



Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

M (1995-2006) : 778 (*SD* = 342)

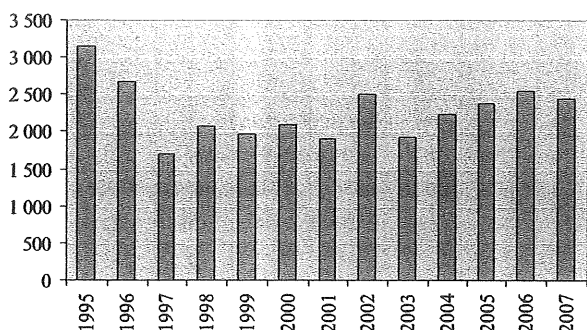
Avec 802 oiseaux, cette année se situe juste au-dessus de la moyenne des comptages 1995-2006. Classiquement, le lac de Grand-Lieu accueille plus de la moitié des grèbes huppés (446 en 2007), suivi par quelque-uns des étangs du Nord. Les comptages peuvent être considérés comme représentatifs, même si l'effectif hivernant en mer reste inconnu.



Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)

M (1995-2006) : 113 (*SD* = 26)

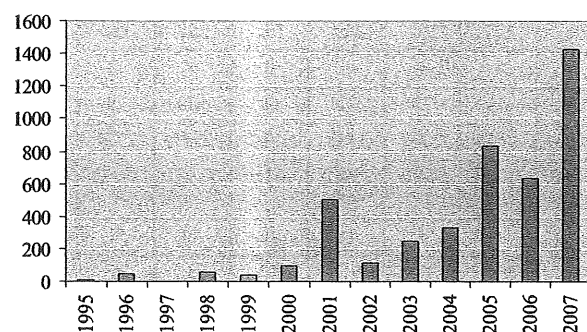
Un total de 127 grèbes à cou noir a été recensé en janvier 2007, soit un chiffre un peu au-dessus de la moyenne départementale. La plupart des sites sont côtiers (81 dans les Traicts du Croisic), mais 24 se trouvaient au lac de Grand-Lieu, seul site intérieur régulièrement fréquenté. L'importance de l'hivernage plus loin en mer reste inconnue.



Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

M (1995-2006) : 2263 (*SD* = 410)

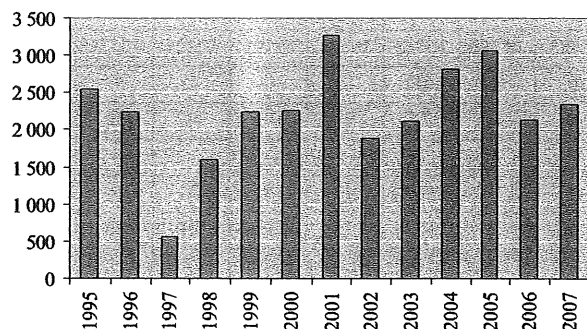
Avec un total de 2438 oiseaux recensés, l'année 2007 se trouve à peine au-dessus de la moyenne. La population départementale paraît désormais stabilisée. Les principaux dortoirs se trouvent en Loire-Amont (471 ind.), à Mazerolles (440 ind.) et au lac de Grand-Lieu (435 ind.).



Héron Garde-bœufs (*Bulbucus ibis*)

M (1995-2006) : 264 (*SD* = 281)

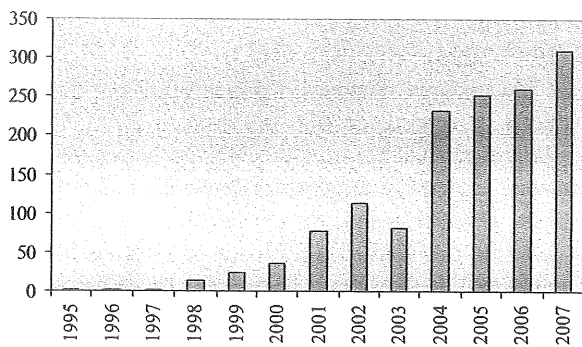
Le Héron garde-boeufs continue son augmentation exponentielle, avec un total record de 1427 recensés cette année. L'effectif hivernant suit donc de près le nombre de nicheurs, le lac de Grand-Lieu ayant accueilli 879 couples nicheurs en 2007 ! Les principaux sites sont les prairies de Couëron et St-Etienne de Montluc (350), le lac de Grand-Lieu (295), les marais de Mesquer (195) et le dortoir du Collet (190).



Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

M (1995-2006) : 2223 (*SD* = 711)

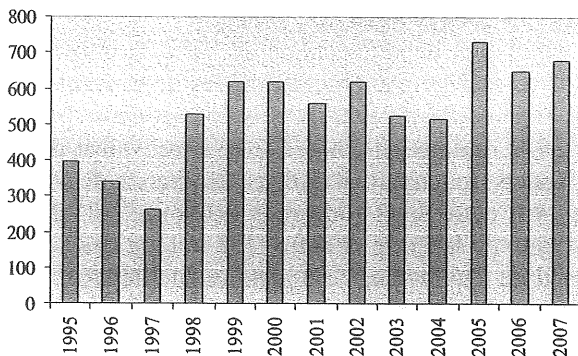
L'année 2007 se trouve un peu au-dessus de la moyenne, avec 2338 individus recensés pour cette espèce. L'accident climatique de janvier 1997 a été effacé en deux ans, l'espèce se montrant fluctuante depuis, sans tendance nette. Les dortoirs de la Presqu'île guérandaise ont accueilli 1338 oiseaux, soit plus de 1% de la population européenne, suivis en importance par les marais de Mesquer (365) et le dortoir du Collet (146).



Grande Aigrette (*Egretta alba*)

M (1995-2006) : 91 (SD = 101)

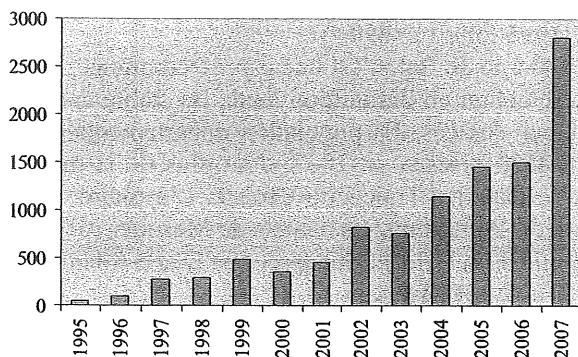
La Grande Aigrette poursuit son augmentation régulière, au même titre que les effectifs nicheurs (142 couples nicheurs à Grand-Lieu en 2007, nidification nouvelle à Goulaine...). L'effectif 2007 atteint 310 individus. Le dortoir de Grand-Lieu accueille à lui-seul 210 oiseaux soit près de 2% des effectifs hivernants en Europe.



Héron cendré (*Ardea cinerea*)

M (1995-2006) : 530 (SD = 137)

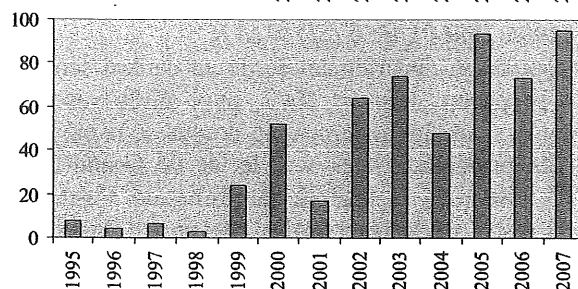
Avec un total de 681 oiseaux recensés, l'année 2007 se situe légèrement au-dessus de la moyenne. Cela-dit, ce chiffre n'est pas significatif, puisque le Héron cendré n'hésite pas à s'alimenter jusque loin des zones humides. L'effectif départemental est probablement nettement supérieur. Si l'on considère malgré tout cet échantillon comme représentatif, l'évolution de l'espèce poursuit une lente augmentation en Loire-Atlantique.



Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*)

M (1995-2006) : 639 (SD = 502)

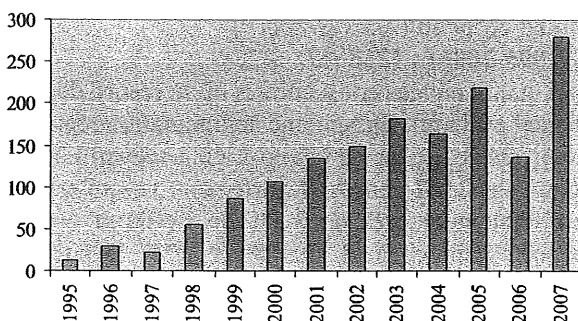
L'Ibis sacré continue sur son inquiétante lancée, avec cette année 2801 oiseaux comptés dans le département. Les dortoirs les plus importants se situaient sur l'estuaire de la Loire (856), le lac de Grand-Lieu (822), les marais de Mesquer (471) et de Guérande (308).



Spatule blanche (*Platalea leucorodia*)

M (1995-2006) : 39 (SD = 32)

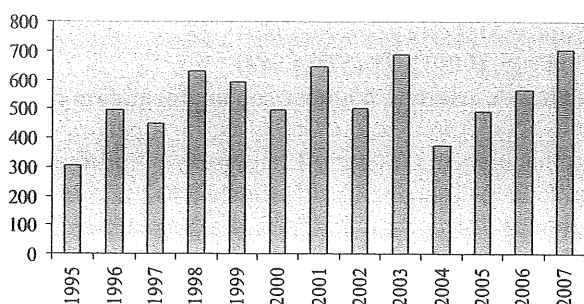
Avec 95 oiseaux en 2007, le précédent record (2005) est battu d'une courte unité. L'espèce confirme donc son implantation hivernale en Loire-Atlantique. Le marais guérandais accueille la majeure partie des hivernants (73). Cette petite population représente malgré tout 3% de sa population européenne.



Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)

M (1995-2006) : 108 (SD = 67)

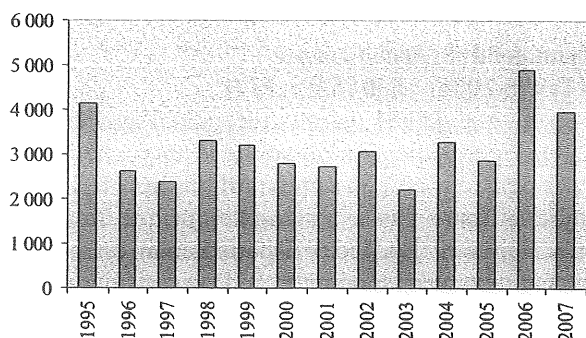
Originaire d'Asie centrale et implanté en Europe de l'Ouest de longue date, le Cygne tuberculé continue son augmentation, malgré la chute notée l'an passé. Avec 279 individus, 2007 bat donc largement le précédent record départemental. Les principaux sites sont la Grande Brière (125), le lac de Grand-Lieu (59) et le marais breton (42).



Oie cendrée (*Anser anser*)

M (1995-2006) : 518 (SD = 112)

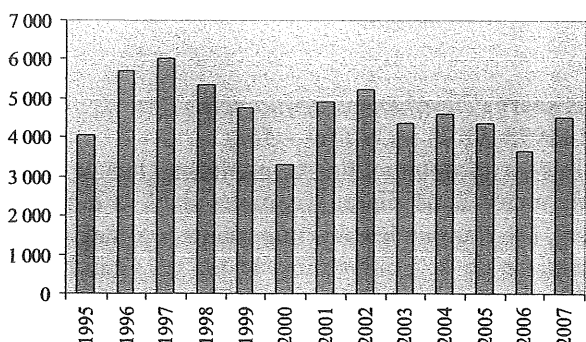
Avec **706** oiseaux recensés, l'année 2007 bat de peu le précédent record, de 686 oiseaux en 2003. Cette population, représente près de 10% de la population française, et semble augmenter lentement. Les contingents se répartissent entre l'estuaire de la Loire (558), le lac de Grand-Lieu (96) et la Grande Brière (47), très peu de sites étant fréquentés régulièrement.



Bernache cravant (*Branta bernicla*)

M (1995-2006) : 3126 (SD = 112)

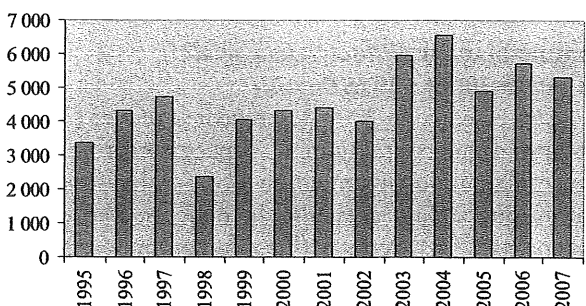
La population départementale de bernaches semble stable ou en légère augmentation, les deux dernières années étant parmi les trois plus fortes depuis 1995. Sur 3972 oiseaux en 2007, 2161 se trouvaient dans les Traicts du Croisic, 875 dans les Traicts de Mesquer, 401 entre Saint-Nazaire et le Croisic, 273 dans l'estuaire de la Loire et enfin, 262 le long des côtes du sud du département. Le premier site dépasse 1% de la population européenne.



Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

M (1995-2006) : 4690 (SD = 807)

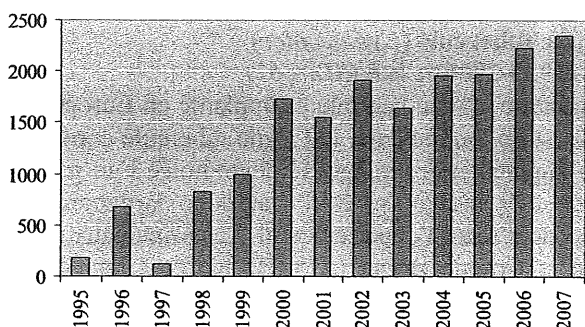
Le Tadorne de Belon est une espèce commune, bien que semblant en diminution lente, ou stable dans le meilleur des cas. La population départementale atteint **4533** oiseaux en 2007, dont plus de la moitié (2376) dans les Traicts du Croisic. L'estuaire de la Loire (710 oiseaux), les Traicts de Mesquer (670) et la partie de la Baie de Bourgneuf en Loire-Atlantique (482) arrivent ensuite.



Canard siffleur (*Anas penelope*)

M (1995-2006) : 4550 (SD = 655)

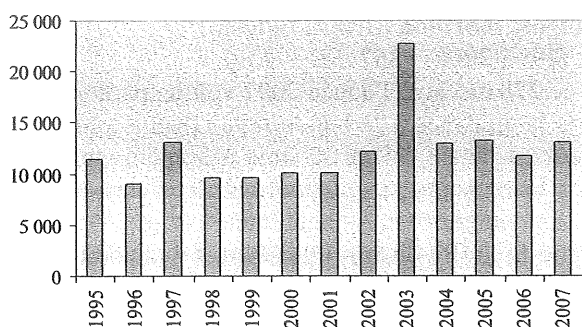
La population départementale de ce canard semble bien se porter, l'année 2007, avec **5306** oiseaux comptés, si situant nettement au-dessus de la moyenne. Les principaux sites sont le lac de Grand-Lieu (2165 oiseaux), la réserve maritime de l'estuaire (1343 oiseaux), la réserve des Baracons (580) et le Marais de Grée (400).



Canard chipeau (*Anas strepera*)

M (1995-2006) : 1318 (SD = 728)

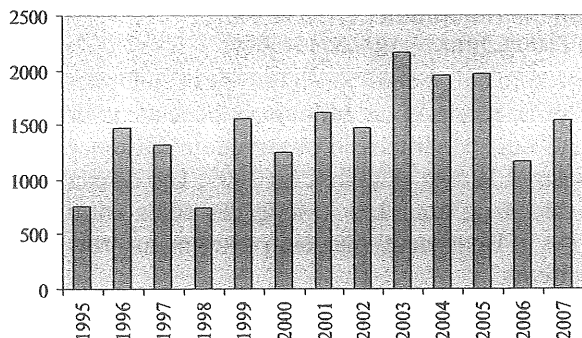
Voici quatre années consécutives où le record départemental est battu, signant une augmentation régulière de l'espèce. Le lac de Grand-Lieu a accueilli 2118 oiseaux sur 2347 dans le département, ce qui représente également près de 3,5% de l'effectif ouest-européen pour ce seul site. Avec 123, le site de Mazerolles arrive en seconde position.



Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)

M (1995-2006) : 12161 (SD = 3619)

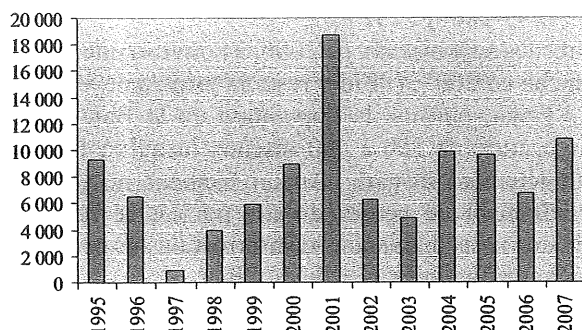
Après la Sarcelle d'hiver, le Colvert est le canard le plus commun en Loire-Atlantique, avec **13083** en 2007. Le pic de 2003 (22686 oiseaux) était dû au gel de la plupart des petits plans d'eau, forçant les oiseaux à se concentrer sur quelques grands sites. En 2007, le lac de Grand-Lieu accueillait 4359 oiseaux, les réserves de Grande Brière 1350, celle des Baracons 965 et enfin celle de l'estuaire en accueillait 825.



Canard pilet (*Anas acuta*)

M (1995-2006) : 1454 (SD = 446)

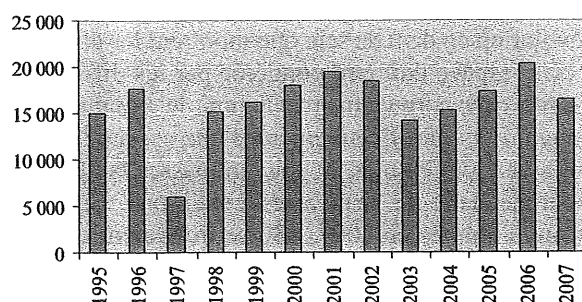
Après le recul enregistré en 2006, le Canard pilet renoue avec des effectifs plutôt élevés. Avec **1550** oiseaux, 2007 se situe effectivement au-dessus de la moyenne de ces douze dernières années. La réserve maritime de l'estuaire, avec 1040 oiseaux, atteint presque 2% de l'effectif européen, et est suivie en importance par le lac de Grand-Lieu (242 ind.).



Canard souchet (*Anas clypeata*)

M (1995-2006) : 7651 (SD = 4381)

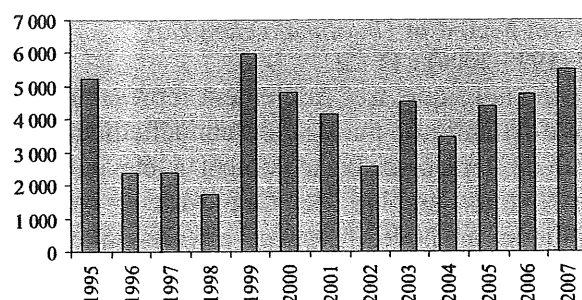
Avec **10867** oiseaux, 2007 arrive juste après l'afflux historique de 2001 (18769). Pour les mêmes raisons d'ailleurs, puisque ce canard est largement favorisé par les hivers doux et pluvieux. Le lac de Grand-Lieu a accueilli 9027 oiseaux, soit 83% du total départemental et près de 23% de la population ouest-européenne. Il est suivi en importance par les réserves de Brière (910) et la réserve maritime de l'estuaire (626).



Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)

M (1995-2006) : 16074 (SD = 3699)

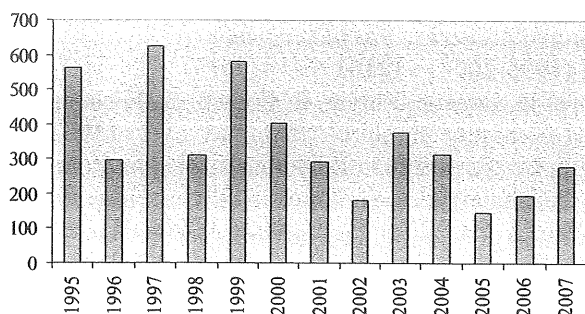
Les recensements de janvier 2007 totalisent **16558** oiseaux, ce qui est parfaitement conforme à la moyenne départementale. Le principal site reste le lac de Grand-Lieu (5337 oiseaux), mais en tant qu'unité fonctionnelle, l'estuaire de la Loire est plus important (7035 répartis entre les Baracons, le Mas-sereau et la réserve maritime).



Fuligule milouin (*Aythya ferina*)

M (1995-2006) : 3861 (SD = 1332)

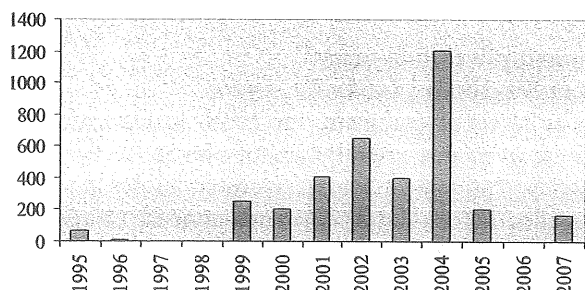
Avec **5515** oiseaux, l'année 2007 voit le deuxième meilleur effectif compté depuis 1995. Comme à l'accoutumée, la tendance départementale est largement influencée par celle prévalant au lac de Grand-Lieu, qui accueille 4583 oiseaux, soit 83% de l'effectif départemental. Le site de Mazerolles arrive ensuite, avec 597 milouins recensés.



Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)

M (1995-2006) : 357 (SD = 159)

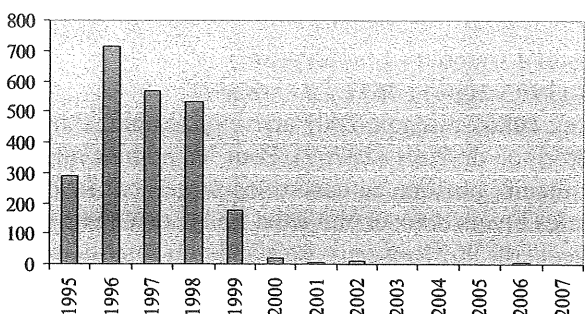
Avec 278 oiseaux, l'année 2007 voit un petit sursaut dans la tendance à la baisse notée depuis plusieurs années déjà. Ce chiffre se situe néanmoins toujours sous la moyenne des douze dernières années. Les trois principaux sites cette année sont le lac de Grand-Lieu (91 oiseaux), les étangs de Sandun (67) et de Beaumont (34).



Fuligule milouinan (*Aytya marila*)

M (1995-2006) : 285 (SD = 355)

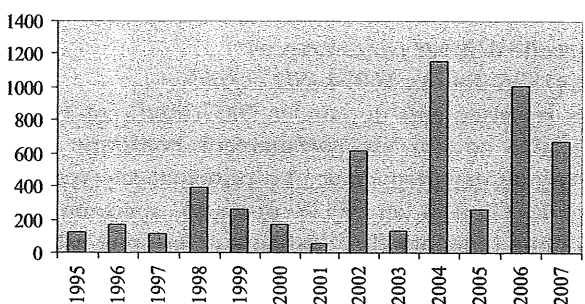
Espèce en baisse sensible en Europe et en France. Les effectifs recensés de Milouinan dépendent notamment des conditions d'observation (distance des oiseaux à la côte et houle). En 2007, 161 oiseaux ont été recensés, dont 156 le long des côtes entre Préfailles et Bourgneuf, plus cinq oiseaux sur trois sites intérieurs.



Eider à duvet (*Somateria mollissima*)

M (1995-2006) : 232 (SD = 277)

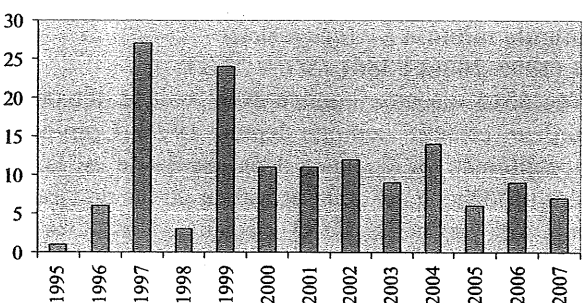
Après les sept oiseaux de 2006, à nouveau une année blanche en 2007. L'Eider reste la principale victime de l'Erika, puisque la population de la Baie de la Baule, forte de 500 à 700 oiseaux jusqu'en 1999 a complètement disparu. Aucun élément ne permet actuellement de penser qu'elle pourrait se rétablir, bien que nous manquions d'information sur ce qui se passe aux alentours de l'île du Pilier.



Macreuse noire (*Melanitta nigra*)

M (1995-2006) : 371 (SD = 366)

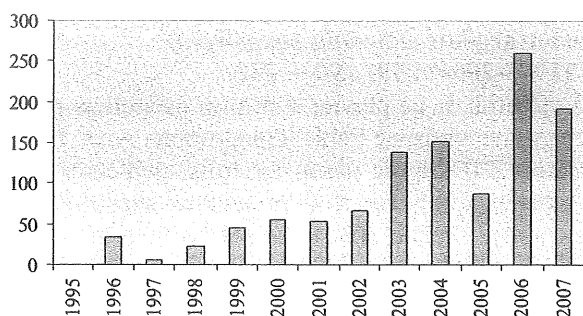
L'évolution en dent de scie que montrent les effectifs de cette espèce doit être pondérée par les difficultés à la recenser correctement. Comme le Fuligule milouinan, il s'agit effectivement d'une espèce séjournant assez loin en mer, et pouvant passer facilement inaperçue dans de mauvaises conditions. Sur 669 oiseaux comptés en 2007, 480 se trouvaient en mer entre Préfailles et Bourgneuf, et 150 entre la Turballe et Pen Bron.



Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*)

M (1995-2006) : 11 (SD = 7)

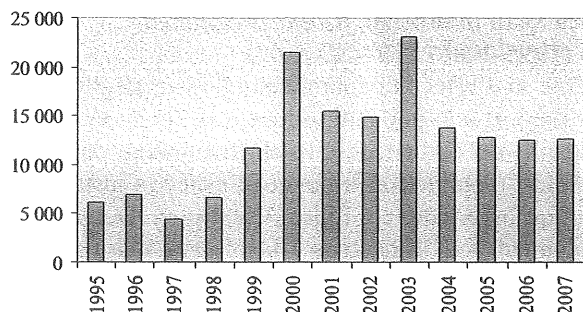
Espèce nordique, très faiblement représentée en Loire-Atlantique, mais notée annuellement. Un total de sept oiseaux seulement a été noté en 2007, tous au lac de Grand-Lieu, comme d'ailleurs en 2006. L'espèce est classiquement un peu plus nombreuse en cas de vague de froid.



Erismature rousse (*Oxyura jamaicensis*)

M (1995-2006) : 84 (SD = 73)

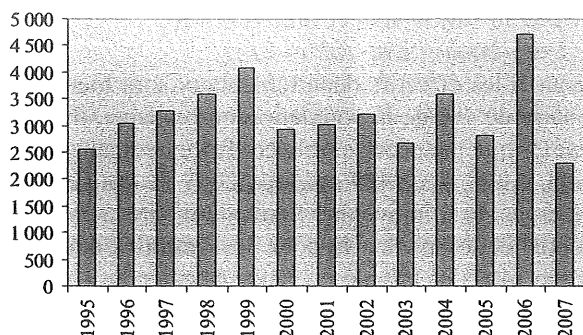
Ce canard néarctique introduit en Europe fait l'objet d'un arrêté ministériel visant son éradication, pour les problèmes qu'il pose à l'Erismature à tête blanche en terme de conservation. L'essentiel de la population hivernante française est concentrée au lac de Grand-Lieu, qui accueille la totalité des **192** oiseaux recensés cet hiver en Loire-Atlantique.



Foulque macroule (*Fulica atra*)

M (1995-2006) : 12477 (SD = 585)

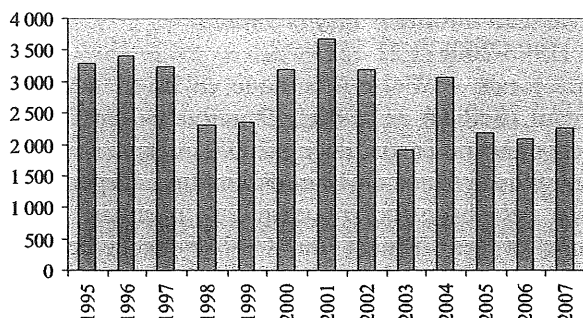
L'effectif normal de ces dernières années oscille entre 12 et 15000 oiseaux pour le département (12683 en 2007). Le pic de 2003, année où le gel avait sévi sur nombre de petits plans d'eau a pu correspondre à un report des foulques vers les sites hors-gel. Il est plus probable que l'effectif départemental soit de cet ordre de grandeur là.



Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*)

M (1995-2006) : 3287 (SD = 620)

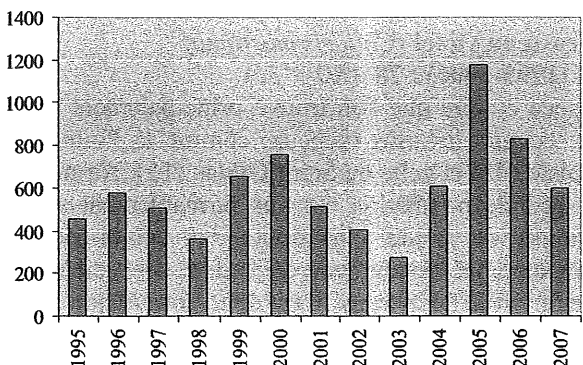
Après l'effectif record de 2006, l'année 2007 voit le chiffre le plus bas depuis 1996, soit **2298** ind.... Globalement, l'Huitrier-pie est en légère augmentation à l'échelle nationale. Les principaux sites sont les Traicts du Croisic (708), la côte de Préfailles à Saint-Brévin (495), la réserve maritime de l'estuaire (480) et la côte de Saint-Nazaire au Croisic (350).



Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

M (1995-2006) : 2827 (SD = 609)

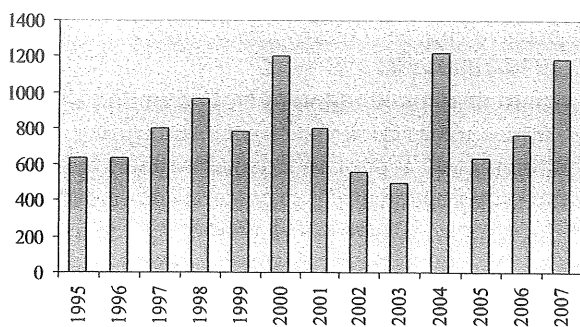
Avec **2256** avocettes recensées, l'année 2007 est légèrement supérieure aux deux précédentes, mais ne vient pas enrayer la chute des effectifs à plus long terme. Seuls trois sites sont fréquentés, le premier atteignant presque 2% des effectifs européens : Traicts du Croisic (1350), réserve maritime de l'estuaire (506) et Traicts de Mesquer (400).



Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)

M (1995-2006) : 593 (SD = 243)

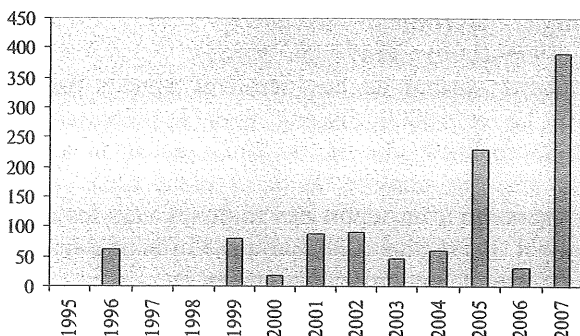
La population française est en léger déclin, ce qui ne semble pas le cas dans le département, où les effectifs sont fluctuants, mais apparemment stables. **602** grands gravelots ont été recensés cette année, ce qui est conforme à la moyenne des années 1995-2006. Seuls cinq sites sont fréquentés : Traicts du Croisic (190), Côte de Préfailles à Saint-Brévin (130), Côte de Préfailles à Bourgneuf (106), côte de Pont-Mahé à la Turballe (90) et côte de Saint-Nazaire au Croisic (82).



Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)

M (1995-2006) : 791 (SD = 232)

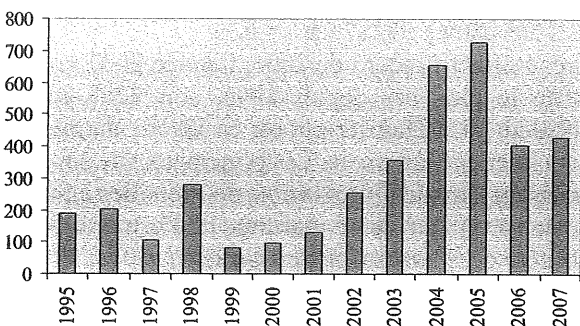
Les effectifs de ce pluvier sont trop irréguliers pour déceler une tendance fiable à long terme. Avec **1188** oiseaux, 2007 figure parmi les trois meilleures années depuis 1995. Les trois principaux sites sont les Traicts du Croisic (636), la réserve maritime de l'estuaire (322) et la Grande Brière, hors réserves (225).



Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*)

M (1995-2006) : 59 (SD = 62)

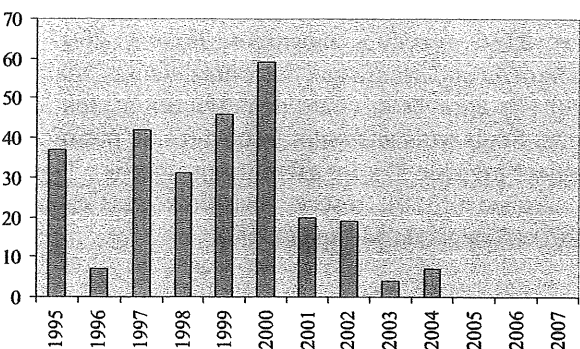
Même si l'effectif départemental reste négligeable par rapport à la population française (près de 30000 oiseaux) ou européenne, le chiffre obtenu en 2007 (**391 ind.**) semble confirmer que l'espèce s'installe en tant qu'hivernant en Loire-Atlantique. Deux sites seulement sont concernés : la réserve maritime de l'estuaire (355) et les Traicts du Croisic (36).



Bécasseau sanderling (*Calidris alba*)

M (1995-2006) : 290 (SD = 214)

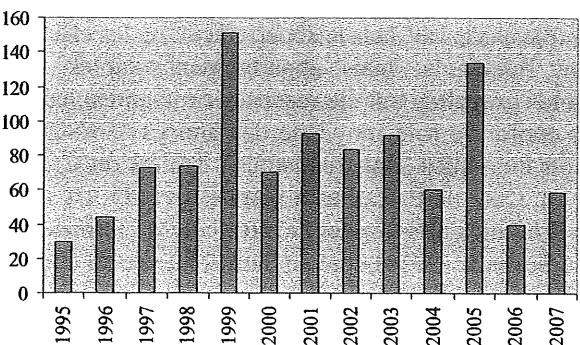
Même si les effectifs départementaux sont bien loin du seuil de 1% de la population européenne, il est à signaler que l'espèce semble confirmer son augmentation. Ainsi, avec **429** oiseaux, 2007 se trouve bien au-dessus de la moyenne. Seuls deux sites sont fréquentés cette année : la côte de Préfaillies à Saint-Brévin (405) et la côte de Saint-Nazaire au Croisic (24)..



Bécasseau minute (*Calidris minuta*)

M (1995-2006) : 22 (SD = 20)

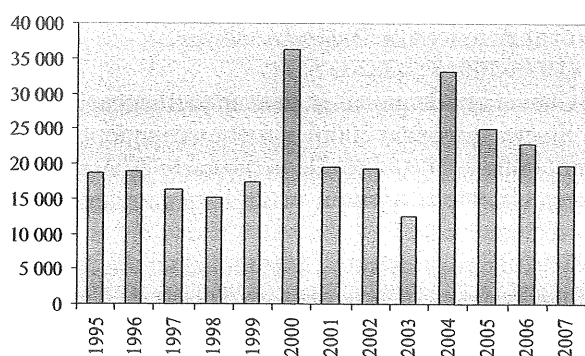
Espèce rare en Loire-Atlantique en hiver, avec un effectif oscillant entre 0 et 59 individus (en 2000). C'est plus vrai encore depuis 2005, puisque l'espèce n'est plus signalée en Loire-Atlantique. Cependant, selon des observations ponctuelles, l'estuaire de la Loire et les Traicts du Croisic accueillent à l'évidence quelques dizaines d'hivernants, qui ne sont pas détectés durant le comptage même.



Bécasseau violet (*Calidris maritima*)

M (1995-2006) : 78 (SD = 35)

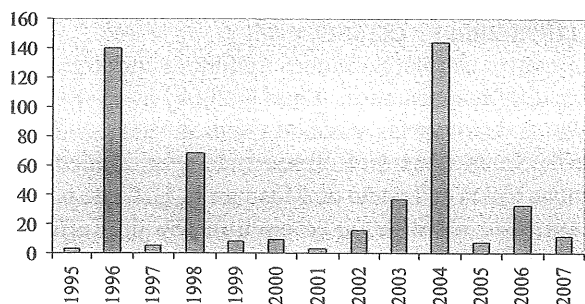
Espèce côtière que l'on trouve principalement dans les secteurs les plus rocheux, comme la Pointe du Croisic (43) et celle de Saint-Gildas (15). Au moins la seconde population est très probablement sous-estimée, en raison sans doute des conditions de comptage, et notamment du faible coefficient de marée. Avec **58** oiseaux, il est donc normal que 2007 se situe en-dessous de la moyenne.



Bécasseau variable (*Calidris alpina*)

M (1995-2006) : 21290 (SD = 7140)

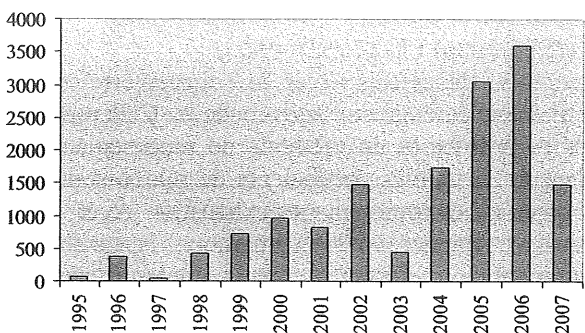
Le Bécasseau variable est le limicole le plus nombreux en hiver après le Vanneau huppé. La Loire-Atlantique accueille un peu moins de 2% de la population hivernante européenne, et environ 5% de la population française. Avec 19858 oiseaux, 2007 se situe juste au-dessous de la moyenne, sans tendance démographique décelable. Les principaux sites sont les Traicts du Croisic (8417) et la réserve maritime de l'estuaire (7268)



Combattant varié (*Philomachus pugnax*)

M (1995-2006) : 39 (SD = 620)

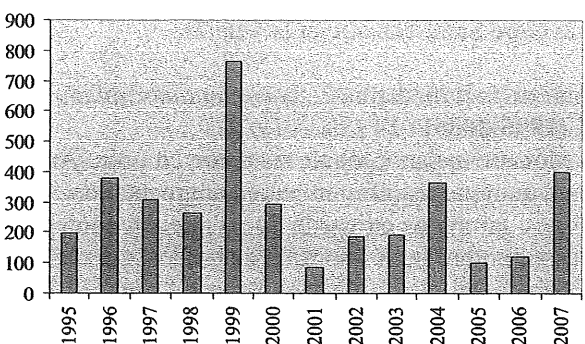
Le Combattant reste un hivernant très fluctuant, sans tendance nette à terme (entre 3 ind. en 2001 et 140 en 1996 ou 144 en 2004). Les 12 oiseaux notés en 2007 l'ont été pour moitié dans les Traicts du Croisic et pour l'autre moitié en Brière.



Barge à queue noire (*Limosa limosa*)

M (1995-2006) : 1176 (SD = 1147)

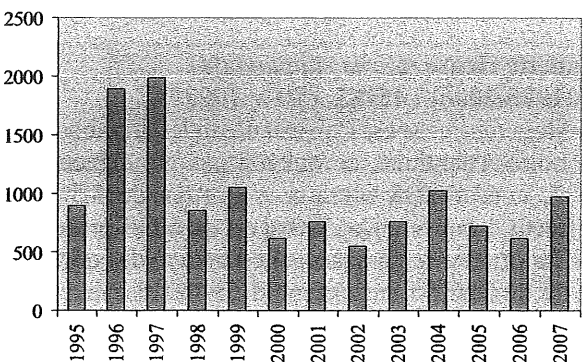
L'augmentation spectaculaire notée depuis plusieurs années semble marquer un cou d'arrêt en 2007, avec 1489 oiseaux, dont 1434 dans les Traicts du Croisic. Ce site accueille cette année environ 4% de l'effectif européen de l'espèce, ce qui reste considérable... Reste que de gros groupes peuvent ne pas être vus durant les comptages lorsque ceux-ci ne sont pas effectués par marée haute.



Barge rousse (*Limosa lapponica*)

M (1995-2006) : 271 (SD = 183)

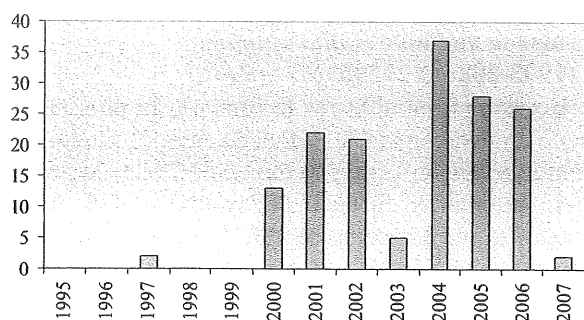
Avec 398 oiseaux, l'année 2007 arrive en seconde position derrière le pic de 765 oiseaux en 1999. Comme à l'accoutumée, les Traicts du Croisic se taillent la part du lion, avec 374 oiseaux, suivis de la réserve maritime de l'estuaire et 22 oiseaux. 2007 vient donc enrayer (temporairement ?) le déclin apparent des effectifs départementaux de l'espèce.



Courlis cendré (*Numenius arquata*)

M (1995-2006) : 979 (SD = 472)

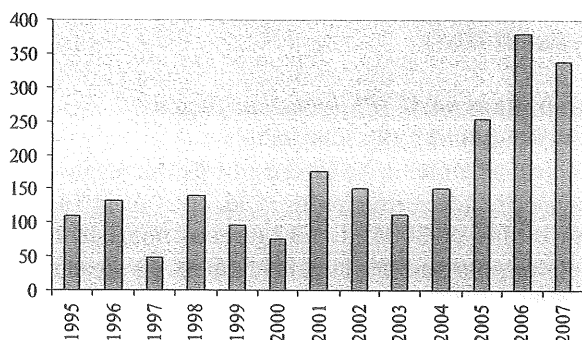
Avec 977 oiseaux, l'année 2007 est parfaitement conforme à la moyenne des années 1995-2006. Seuls trois sites sont fréquentés : Réserve maritime de l'estuaire (646), Traicts du Croisic (280) et Traicts de Mesquer (51). Il est toujours aussi difficile de déceler une tendance à long terme, l'espèce est sujette à des mouvements de fuite lors de vagues de froid (cas de 1997 au moins). Les effectifs départementaux restent relativement peu importants face aux contingents européens.



Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*)

M (1995-2006) : 13 (*SD* = 11)

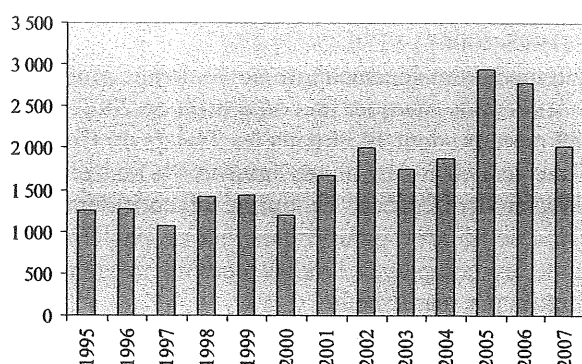
Le Chevalier arlequin n'est noté annuellement en tant qu'hivernant depuis 2000 en Loire-Atlantique. Cela étant, l'année 2007 a révélé la présence de 2 oiseaux seulement. Reste à savoir si cet hivernage marginal est réellement sujet à de telles fluctuations, ou si l'espèce est sous-détectée. L'essentiel des oiseaux est habituellement contacté dans les Traicts du Croisic.



Chevalier gambette (*Tringa totanus*)

M (1995-2006) : 152 (*SD* = 88)

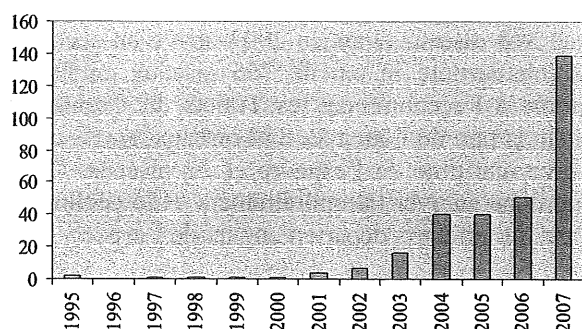
Les quatre dernières années semblent montrer une amorce d'augmentation, l'année 2007, avec ses 338 oiseaux, arrivant en seconde position derrière 2006 (380). Seuls deux sites fréquentés : les Traicts du Croisic (324) et Traicts de Mesquer (15). Cette population reste modeste, avec environ 5% de l'effectif français de l'espèce.



Tournepierrre à collier (*Arenaria interpres*)

M (1995-2006) : 1722 (*SD* = 603)

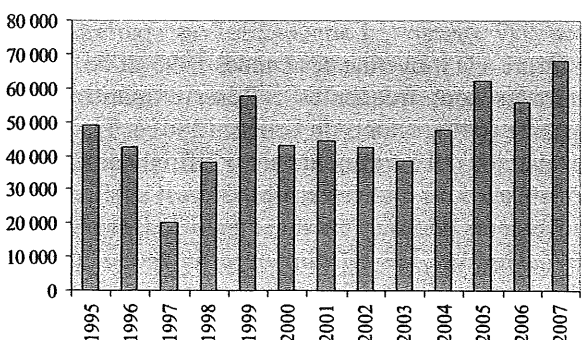
Comme le Bécasseau violet, le Tournepierrre est effectivement inféodé aux sites rocheux. Cela pose les mêmes problèmes de méthode de recensement, en cela que les faibles coefficients de marée sont peu propices au dénombrements exhaustifs. Avec 2030 oiseaux, l'année 2007 marque le pas de l'augmentation constatée depuis quelques années, tout en restant au-dessus de la moyenne. 486 oiseaux sont répartis le long des côtes au sud de l'estuaire, le reste entre Saint-Nazaire et la Vilaine.



Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*)

M (1995-2006) : 14 (*SD* = 19)

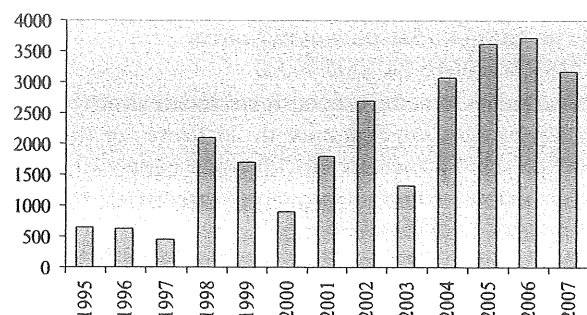
La Mouette mélanocéphale reste rare en Loire-Atlantique, quoique manifestement en augmentation. Celle-ci est au moins en partie due à une attention plus poussée portée sur les dortoirs de laridés, qui cachent probablement plus d'oiseaux encore ! Sur 139 ind., 120 se trouvaient dans le dortoir de Grand-Lieu et 16 le long de la côte entre Saint-Nazaire et le Croisic.



Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)

M (1995-2006) : 45185 (*SD* = 10932)

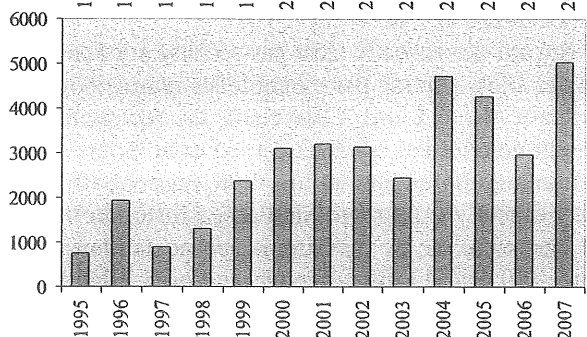
La Mouette rieuse est l'oiseau d'eau le plus abondant en Loire-Atlantique, ce qui n'a pas été démenti en 2007, avec 68038 oiseaux, soit près de 3,5% de l'effectif européen. Ce chiffre est du à l'effort fourni par les observateurs quant au comptage des dortoirs. Le lac de Grand-Lieu a accueilli 19400 oiseaux, suivi de Mazerolles (10000) et Vioreau (8500).



Goéland cendré (*Larus canus*)

M (1995-2006) : 1887 (SD = 1168)

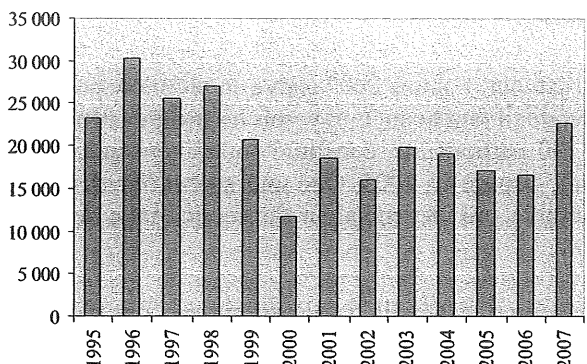
Les progrès réalisés ces dernières années dans le comptage des dortoirs de laridés (dont on ne peut que se féliciter !) empêche toute comparaison avec les chiffres les plus anciens... L'effectif de 2007 atteint **3186** oiseaux, c'est-à-dire près de 4% de l'effectif français, dont 2150 en dortoir à Grand-Lieu.



Goéland brun (*Larus fuscus*)

M (1995-2006) : 2596 (SD = 1242)

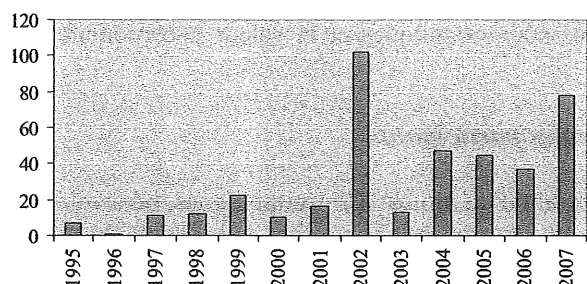
Le Goéland brun paraît en augmentation à l'échelle nationale, ce qui se retrouve bien en Loire-Atlantique. Avec **5018** oiseaux, l'année 2007 bat même tous les précédents records. Deux dortoirs sont particulièrement fréquentés, l'étang de Vioreau (2300 oiseaux) et le lac de Grand-Lieu (1650). La Loire-Atlantique a accueilli cette année un peu plus de 1% de l'effectif européen de l'espèce.



Goéland argenté (*Larus argentatus*)

M (1995-2006) : 20515 (SD = 5229)

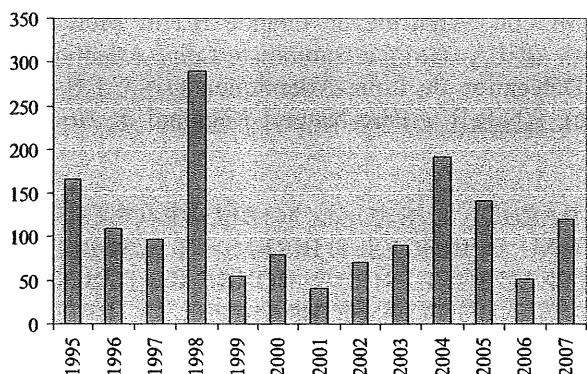
Les effectifs départementaux de ce goéland semblaient en lente érosion depuis le début des comptages en 1995. Avec **22802** oiseaux, l'année 2007 vient, temporairement au moins, stopper cette évolution. Le dortoir de l'estuaire accueillait 8000 oiseaux, contre 5100 au lac de Grand-Lieu. La côte entre de Préfaillies à Saint-Brévin accueillait quant à elle 6311 oiseaux, dont une partie au moins dort sur les îlots de la Baule, non recensés.



Goéland leucophaea (*Larus michahellis*)

M (1995-2006) : 27 (SD = 28)

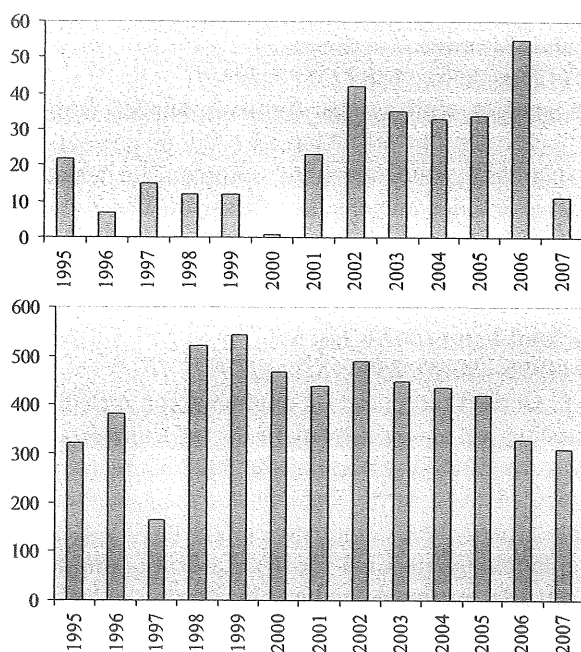
Espèce peu détectée dans les grands dortoirs de goélands, mais néanmoins bien présente en nombres apparemment croissants. **78** oiseaux ont été recensés en janvier 2007, dont 65 dans le dortoir du lac de Grand-Lieu.



Goéland marin (*Larus marinus*)

M (1995-2006) : 116 (SD = 72)

Espèce nettement moins nombreuse, plutôt restreinte aux zones côtières, bien qu'elle soit présente tout au long de l'année sur la Loire au moins jusqu'à Nantes ou encore à Grand-Lieu. Un total de **121** oiseaux a été recensé à la mi-janvier 2007, dont 69 sur la réserve maritime de l'estuaire. Il manque toujours d'information sur les dortoirs qui doivent immanquablement se constituer sur les îlots de la Baule ou sur le Pilier par exemple.



Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*)

M (1995-2006) : 24 (SD = 16)

L'hivernage de cette espèce reste localisé aux côtes situées au nord de l'estuaire de la Loire, et l'année 2007 et ses 11 oiseaux ne font pas exception à la règle. A noter néanmoins que cet effectif est le plus faible enregistré depuis 2000.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)

M (1995-2006) : 413 (SD = 104)

Le Busard des roseaux n'est pas recensé sur l'ensemble des sites, comme par exemple les marais bordant l'estuaire de la Loire. Cela étant, les recensements portant notamment sur Grand-Lieu et la Brière étant réalisés régulièrement depuis 1998, on peut affirmer que l'espèce est en régression assez forte, du moins sur ces sites. Le lac de Grand-Lieu accueillait cette année 210 des 311 oiseaux notés en Loire-Atlantique, contre 57 en Brière.

Conclusion

Avec un total de près de 274000 oiseaux recensés à la mi-janvier, l'année 2007 arrive en première position parmi les quinze dernières années de comptage. Bien entendu, il faut avant tout y voir les progrès constants et encourageants d'un réseau d'ornithologues riche de 130 participants, constitué notamment grâce à la persévérance et le perpétuel enthousiasme de Jo Pourreau, disparu en 2005. Que tous soient remerciés ici pour leurs efforts et leur contribution à ce travail indispensable, qui met en valeur l'exceptionnelle richesse de la Loire-Atlantique pour l'hivernage des oiseaux d'eau.

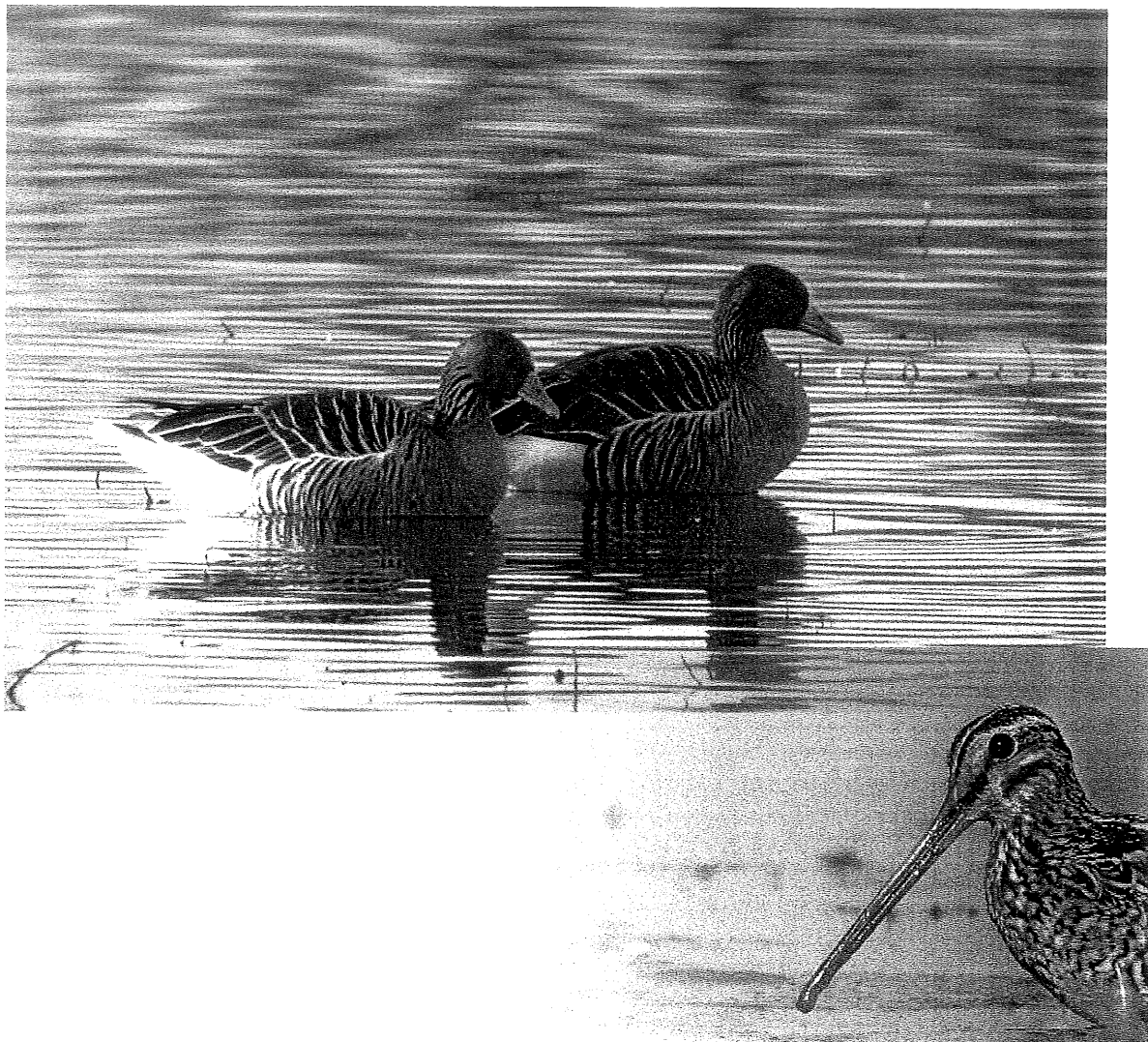
L'année 2009 devrait voir la réalisation d'un travail beaucoup plus détaillé sur l'exploitation des recensements de la mi-janvier en Loire-Atlantique. Un total de quinze années de comptages sera alors disponible, ce qui sera l'occasion d'affiner nos connaissances sur l'exploitation que font les différentes espèces des zones humides de Loire-Atlantique, sur leurs tendances démographiques et la valeur patrimoniale qui recèlent les caractérisent.

Remerciements et liste des participants

Cette synthèse départementale est le fruit du travail de terrain d'au moins 127 ornithologues, bénévoles ou professionnels, qui ont effectué les dénombrements et nous ont transmis le résultat de leurs observations. Qu'ils soient ici vivement remerciés de leur participation, ainsi que les associations ou organismes qu'ils représentent : Association Hironnelle, Bretagne Vivante (S.E.P.N.B.), CPN des Landes (St-Nazaire), CPN les Mulots Chevelus (St-Nazaire), C.S.G.B.M. (Commission Syndicale de Grande Brière Mottière), Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique (FDC-44), GNLA (Groupe Naturaliste Loire-Atlantique), L.P.O. - 44 (Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation de Loire-Atlantique), O.N.C.F.S. - 44 (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), P.N.R.B. (Parc Naturel Régional de Brière), S.N.P.N. (Société Nationale de Protection de la Nature).

J.P. ALLAIN (ONCFS), P. ANGEBAU, BABIN, C. BARBET, L. BAUZA, M. BÉCOT (ONCFS), J. BERNACHE, P. BERNIER, P. BERTHELOT, G. BERTIAU, D. BIHOES, T. BIREMONT (CSGBM), P. BLANPAIN, J.P. BODEREAU, D. BODIN, P. BODINEAU (ONCFS), P.E. BONNEAU, P. BORET (SNPN), D. BOUCHARREL, A. BOUREAU, G. BOURLÈS, J. BOURLÈS, F. BRANGER, J.Y. BRIÉ, Y. BRILLAND, J. CABELGUEN (ONCFS), CADIET, H. CAHIER, P. CAHIER, J. CAPP, J.F. CERTIN, D.

J.P. CHANVRIL, A. CHAUVIÈRE, M. COMBES, B. COTTALORDA, H.C. COURONNÉ, G. COUR-
OUSSE, CPN des Landes, CPN des Mulots Chevelus, D. CROLLEAU, F. CROSSOURD, M. CROZE, D.
DEHAIS, G. DENOIX, D. DESCENDIER, C. DOUGÉ, J.L. DOURIN, J.F. DUFLAND, F. DUGAST, S.
DULAU, R. DURAND, F. ÉON, A. FERRÉ, P. FERREIRA, D. FURCY, J.Y. GADEBOIS, R. GADE-
BOIS, J.L. GASNIER, J. GASTINEAU, F. GAUDIN, M. GAUDIN, S. GAUTIER, E. GEFFRAY, O.
GEFFRAY, A. GENTRIC, C. GENTRIC, S. GIRAUDET, A. GOUZIEN (CSGBM), D. GROUILLE,
Groupe Aigrettes, Groupe Erdre, Groupe Littoral, Groupe Presqu'île, G. GUÉDON, F. GUEGUEN
(ONCFS), H. GUENNEC, A. GUÉNO, GUILLOU, A. GUITTON, P. GURLIAT, D. HAREL, J. HEDIN
(PNRB), N. ISSA, F. JOURDAIN, M. KEROUEDAN, D. LACOURPAILLE (ONCFS), F. LATRAUBE
(ONCFS), O. LEFEUVRE, P. LELONG, F. LEPELTIER, J.P. LEROUX, L. LOISTRON, D. MAIL-
LARD, M. MAILLARD, W. MAILLARD, D. MARÉCHAL, D. MAZEAU, É. MERCIER, J.C. MERLET,
J.P. MÉROT, L. MITAILLÉ, P. MONNIER, D. MONTFORT, J. MULLER, M. MULLER, A. NEAU, O.
NOËL, J.P. PASQUIER, M. PENEAU, C. PHILIPOT, D. PILVIN (ONCFS), G. PITON, D. PLUTA, F.
POTIRON, J.L. POTIRON (ONCFS), L. POUDRÉ, D. RABOIN, T. RADIGOIS, W. RAITIÈRE, P.
RAMBAUD, S. REEBER (SNPN), F. ROCHE, T. ROGER, V. SAEZ, C. SORIN (FDC44), C. TARRA-
GON, F. TARRAGON, A. TENDRON, F. THERIN, A. TROFFIGUÉ, H. VERGEREAU (ONCFS), M.C.
WALTER, R. WALTER



Suivi des populations des Guifettes moustac (*Chlidonias hybridus*) et noire (*Chlidonias niger*) en Loire-Atlantique - saison 2007

Groupe Guifettes Loire-Atlantique

Méthode de recensement

Deux sites départementaux accueillent des guifettes en nidification, le Bassin du Brivet, dont la Brière, et le lac de Grand-Lieu. Ce premier chapitre présente les méthodes de recensement pour les deux sites, en 2007.

En Bassin briéron : Les données qui suivent sont le fruit de nombreuses sorties ornithologiques sur les différentes zones humides de Brière indivise et des marais privés du Brivet. La fréquence des observations est hebdomadaire et celles-ci se déroulent en général le week-end. La plupart du temps, les sorties se font depuis le lever du jour jusqu'au début de l'après-midi.

La méthode de prospection consiste en :

- un **parcours** réalisé en chaland (nom donné aux embarcations briéronnes), à partir du port des Fossés Blancs et à partir du port de Rozé pour les sorties en Grande Brière Mottière, à partir du port de Sainte-Reine-de-Bretagne pour les sorties en Boulaie et marais de Donges ;
- **des haltes** durant lesquelles les colonies sont recherchées et **observées à distance** ;
- **des contrôles rapides sur les colonies**, permettant en particulier de recueillir des données de chronologie de reproduction. Ces contrôles, le plus souvent pédestres, ne peuvent se dérouler que lorsque les conditions sont favorables (météo propice, absence de prédateurs), en limitant le plus possible le dérangement.

Une fois localisées, les colonies font l'objet d'un suivi hebdomadaire systématique. En raison de l'ampleur des surfaces à prospector, la Grande Brière Mottière est *grosso modo* divisée en 2 parties de part et d'autre du canal du Nord et du canal de Trignac) coordination Est : Didier Montfort, coordination Ouest : Alain Troffigué et Jean-Luc Dourin. Les marais privés de Boulaie (notamment la partie Sud de ce vaste compartiment hydraulique) et du Moyen Brivet (prairies de Caloyau, Errand, Boisman, Languitre, en particulier) sont également suivis en chaland /coordination : Didier Montfort.

Une observation attentive des nids de Guifettes montre que ces derniers sont plus ou moins flottants : débris végétaux sur petits affleurements de vase flottante, partiellement et faiblement inondée. Ce sont donc surtout les coups de vent et les tempêtes qui sont problématiques, davantage que les éventuelles petites fluctuations des niveaux d'eau, à condition toutefois que les précipitations printanières et estivales ne soient pas exceptionnelles (ce qui n'a pas été le cas de celles de 2007, même si les pluies de mai, juin, juillet et août ont été supérieures de plusieurs dizaines de millimètres par rapport à la moyenne 1976-2006...).

L'hydraulique briéronne s'est en effet caractérisée en 2007 par des niveaux habituels (globalement conformes au règlement d'eau de la Commission Syndicale de Grande Brière), mais tardifs, les plus hautes cotes se situant à la mi-mars, alors que généralement, les maxima sont plutôt atteints fin février-début mars. L'exondation a ensuite été lente et très progressive sur quasiment tout l'ensemble du bassin du Brivet, sans aucune fluctuation notable jusqu'à la mi-novembre, date à laquelle ont été atteints les minima dans les différents compartiments hydrauliques.

Des prédateurs sont parfois constatés (Ibis sacré, Corneille noire, Goélands argenté et brun, Milan noir) et des troupeaux (bovins, chevaux) évoluent parfois dans les colonies, sans que l'on puisse appréhender correctement, faute de suivis plus fréquents et plus méthodiques, l'impact exact de ces facteurs de mortalité et de dérangement. Dans certains secteurs du marais, les poussins (nidifuges) de Guifettes bénéficient du couvert des Iris (*Iris pseudacorus*) très abondants, le long du canal de Rozé par exemple, du canal de Cinq Mètres ou du Chenal Neuf.

A noter également que le retard de mise en pâture des troupeaux, en raison de niveaux d'eau élevés, permet d'épargner des poussins qui peuvent alors profiter du développement d'un couvert herbacé plus haut et plus dense pour s'y dissimuler. Les groupements végétaux à Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*), favorisés par les inondations prolongées des zones marécageuses où cette espèce aquatique se développe, sont également des formations incontestablement propices à la nidification des guifettes brièrannes. De même, il est indéniable que la ressource alimentaire contemporaine considérable que constitue, pour les Guifettes, la prolifération des Ecrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*), permet de suppléer les actuels déséquilibres trophiques des zones humides du bassin du Brivet.

A Grand-Lieu : Le suivi a été effectué comme d'habitude par la SNPN (S. Reeber) dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle, et publié dans le rapport d'activité de l'organisme gestionnaire. Comme en Brière, la technique de recensement des nids est restée la même depuis 1994. Pour la Guifette moustac, un décompte total des nids disposés dans les herbiers à nénuphars est effectué à l'aide d'une nacelle flottante mobile déplacée en bateau. En 2005, la nacelle en question a été refaite et est désormais un peu plus haute (8,5 mètres au-dessus de l'eau) et plus confortable, permettant l'utilisation en hauteur d'un télescope. Les comptages s'en trouvent plus rapides et plus exhaustifs, permettant souvent même de détailler le contenu des nids les plus proches. Cette technique permet d'obtenir un nombre de nids avec œufs ou poussins à l'époque où un maximum d'oiseaux nichent. C'est donc un recensement instantané, le nombre de couples ayant réellement niché pouvant être plus important. L'effectif en adultes présents sur le site est compté tous les dix jours, ce qui permet de penser que le taux d'erreur dans l'estimation de l'effectif nicheur ne dépasse probablement pas 10%. Les guifettes noires nicheuses s'installent quant à eux sur les prés-marais, où elles sont recensées individuellement selon un protocole similaire. L'effectif plus réduit permet un comptage plus précis encore, même s'il est plus difficile de connaître le nombre exact de nids avec œufs. Quelques visites dans les colonies ont permis de constater qu'il correspondait très bien au nombre d'adultes présents sur le site.

Résultats pour la Guifette moustac

Bassin du Brivet : En Grande Brière-Ouest, 970 à 980 couples de Guifettes moustac ont produit des poussins. La production de jeunes à l'envol est importante, de l'ordre de 2 jeunes volants par couple.

a) La Mare aux Plies

550 nids ont été comptabilisés le 3 juin (dont 159 nids avec poussins, 191 pontes). Ce site a été occupé dès le 7 avril. Le 24 juin, une centaine de juvéniles volantes y était encore présente. Les Guifettes moustac ont niché en compagnie de Mouettes rieuses avec lesquelles elles s'unissent pour défendre efficacement la colonie. Cette association a été observée à la Garenne et à la Chaussée Neuve. Des poussins ont été observés dès le 26 mai. A la mi-juin, des pontes, des poussins d'âges divers ainsi que des juvéniles volants étaient observés. Cette colonie a particulièrement bien réussi, la productivité de jeunes à l'envol est estimée de l'ordre de 2 à 3 oiseaux par couple.

b) Les Charreaux

La complexité de suivi a été évoquée au sujet des Guifettes noires sur ce vaste site. Au moins 3 îlots de nidification ont été abandonnés en cours de reproduction. 4 secteurs plus ou moins vastes ont été colonisés avec succès avec 274 nids (erreur de + ou - 10%) (128 nids, 87 nids, 34 nids, 25 nids). Des pontes ont été notées dès le 6 mai mais des nids avec œufs ont été observés jusqu'au début juillet. Les 17 et 27 juin, de nombreuses juvéniles volants étaient présentes sur le site (plus de 50). Des prédateurs sur œufs ont été observés (Corneille noire, Goéland argenté), les effets de la météo ont été ressentis aussi. La productivité estimée est de l'ordre de 2 jeunes à l'envol par couple.

c) La Chaussée Neuve

10 nids ont été comptabilisés, des poussins étaient présents à la fin mai. La productivité de jeunes à l'envol semble faible à nulle sur ce site.

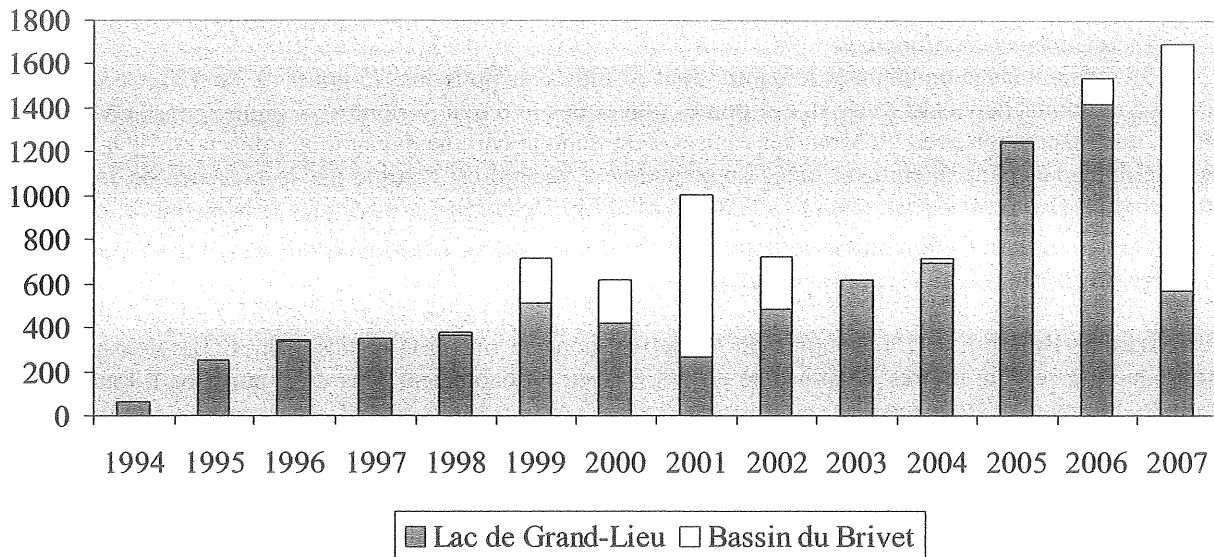
d) *La Garenne-Iles Jacquette*

139 nids ont été comptabilisés le 2 juin (dont 11 nids avec poussins, 75 pontes à 3 œufs). Ce site a été occupé au moins depuis le 15 avril, des pontes notées dès le 6 mai (8 pontes). Comme pour la Mare aux Plies, une association avec les Mouettes rieuses s'est traduite par une dynamique importante de la colonie qui se défendait particulièrement bien. Le peuplement végétal est marqué par la présence de Joncs des tonneliers (*Scirpus lacustris*), comme à la Mare aux Plies. De nombreux juvéniles volants ont été observés (17 juin, 1^{er} juillet). Cette colonie a particulièrement bien réussi, la productivité de jeunes à l'envol est estimée de l'ordre de 2 à 3 oiseaux par couple.

En **Grande Brière-Est**, 150 couples de Guifettes moustac ont produit des jeunes. La réussite de la reproduction semble ici très satisfaisante en 2007, avec probablement plus de 2 poussins à l'envol par couple. Les plats de Rozé inondés sont investis dès la fin avril par plus de 400 Moustacs et le 6 mai, ce sont 150 couples sur nids qui sont dénombrés, la plupart sur pontes complètes ! A partir de cette date, malgré des aléas météorologiques plus ou moins conséquents (par exemple , division et déplacement partiel de la colonie après la tempête très pluvieuse du 13 mai), le nombre de couveurs ne va guère changer au cours de la saison. Des gros poussins sont notés sur les plats dès la fin mai , puis, le 10 juin, de belles « crèches » dispersées dans la colonie , et de nombreux jeunes volants 5 jours plus tard. Le mauvais temps printanier ayant contraint certains couples à se réinstaller après un premier échec et ayant donc contrarié la synchronie des éclosions, 94 gros poussins ou juvéniles à peine volants sont encore recensés le 1er juillet sur les plats, alors que de nombreux autres juvéniles ont déjà quitté le secteur depuis plusieurs jours. Le 7 juillet, des passages de plusieurs dizaines d'adultes et de jeunes volants seront ainsi notés sur le Brivet en amont de Boisman, et en Boulaie Sud, ainsi que 150 à 180 juvéniles regroupés sur les abords de la pierde du Bran près du Pont de l'Ile, et s'y faisant nourrir par les adultes en pêche sur le plan d'eau.

A **Grand-Lieu** : Le mois d'avril se déroule normalement, avec l'arrivée progressive d'oiseaux, et un effectif atteignant 1300 oiseaux vers le milieu de ce mois. Ceux-ci stationnent classiquement sur le lac en attendant que les herbiers à nénuphars émergent. Les niveaux d'eau du lac ont malheureusement été plus hauts de 8 cm au 1er mai que ce qui était prévu à cette date depuis 2002. Comme ce qui avait été noté avec des niveaux d'eau similaires entre 1997 et 2001, cela a contribué à engendrer un retard de croissance des nénuphars et donc un retard dans les pontes de cette guifette. En effet, en ajoutant les bonnes conditions briéronnes à celles, défavorables, rencontrées à Grand-Lieu, les guifettes moustac avaient déserté en quasi-totalité le site fin-avril (5 oiseaux comptés le 1er mai !). Par la suite, en 300 et 460 oiseaux ont été comptés courant mai, avec quelques installations, toutes détruites par une crue survenue à la fin du mois. Enfin, début-juin, un afflux sensible d'oiseaux se produit, avec la présence d'un millier d'entre eux. Ceux-ci s'installeront, pour atteindre le chiffre de 567 nids avec oeufs ou poussins début juillet. La pic des éclosions est intervenu à cette époque avec néanmoins des pontes survenue jusqu'au début de septembre ! Il n'est pas possible de savoir si de telles pontes étaient le fait d'oiseaux ayant échoué préalablement, à Grand-Lieu, en Brière ou ailleurs, ou d'oiseaux ayant déjà produit des jeunes autre part... Le succès de reproduction est considéré cette année comme mitigé, avec environ 700 jeunes envolés.

	Nombre maximal d'oiseaux présents	Nombre de nids	Succès reproducteur (jeunes envolés)
Lac de Grand-Lieu	1300	567	700
Brière-Est	?	150	ca. 300
Brière-Ouest	1946	970-980	ca. 2000
Loire-Atlantique	?	1687-1697	ca. 3000



Evolution des effectifs départementaux de la Guifette moustac (*Chlidonias hybridus*)

Résultats pour la Guifette noire

Bassin du Brivet : En Grande Brière-Ouest, 120 à 130 couples de Guifettes noires ont produit des poussins. La production de jeunes à l'envol est estimée de 40 à 60 juvéniles.

a) Les Roches

Ce secteur a été occupé dès la mi avril, des offrandes étant notées dès le 22. La colonie a pu compter jusqu'à 200 individus de la fin avril au début mai. Les premières pontes ont été notées le 29 avril, les premiers poussins le 22 mai (4nids). A la mi mai, 70 couples sont actifs sur le site. La météo a été particulièrement froide, venteuse et pluvieuse et les effectifs de la colonie se sont peu à peu effilochés. Au début de juin, 110 oiseaux étaient encore présents, la colonie étant très active (5 poussins en nourrissage, 3 nids à 3 œufs...). Un troupeau de vaches est passé au milieu de la colonie durant cette période, les effectifs recensés le 10 juin ne comptaient plus que 60 oiseaux. On pouvait cependant observer à cette date le premier jeune à l'envol. Le 17 juin, 30 à 40 juvéniles volantes sont recensées, amorçant un déplacement excentrique à quelques centaines de mètres de la colonie. Il est probable que d'autres juvéniles se soient déjà déplacées et n'aient pas été comptabilisées.

b) Les Charreaux

Le suivi du vaste secteur des Charreaux a été particulièrement complexe du fait de la présence de nombreuses Guifettes moustac et des tentatives répétées d'installation des Guifettes noires. Des nids ont parfois été détruits par le vent et la pluie. Les données recueillies sur les Charreaux ont été saisies sur un tableau de suivi hebdomadaire dont l'analyse est résumée ci-après. Grossièrement, 4 noyaux de reproduction sont identifiables avec des effectifs de 6, 8, 16 et 20 couples. Un total de 50 couples est estimé. La chronologie de reproduction est très lâche : des éclosions ont été notées de la mi mai au début juillet (le 22 mai, le 17 juin, le 24 juin, le 1^{er} juillet...). Si des juvéniles ont été notés à l'envol le 17 juin, la productivité est difficile à estimer sur ce secteur. Il faut prendre en considération le fait que les familles de Guifettes peuvent quitter soudainement le secteur, comme cela a pu être confirmé par les afflux notés à Grand-Lieu suite à un coup de vent.

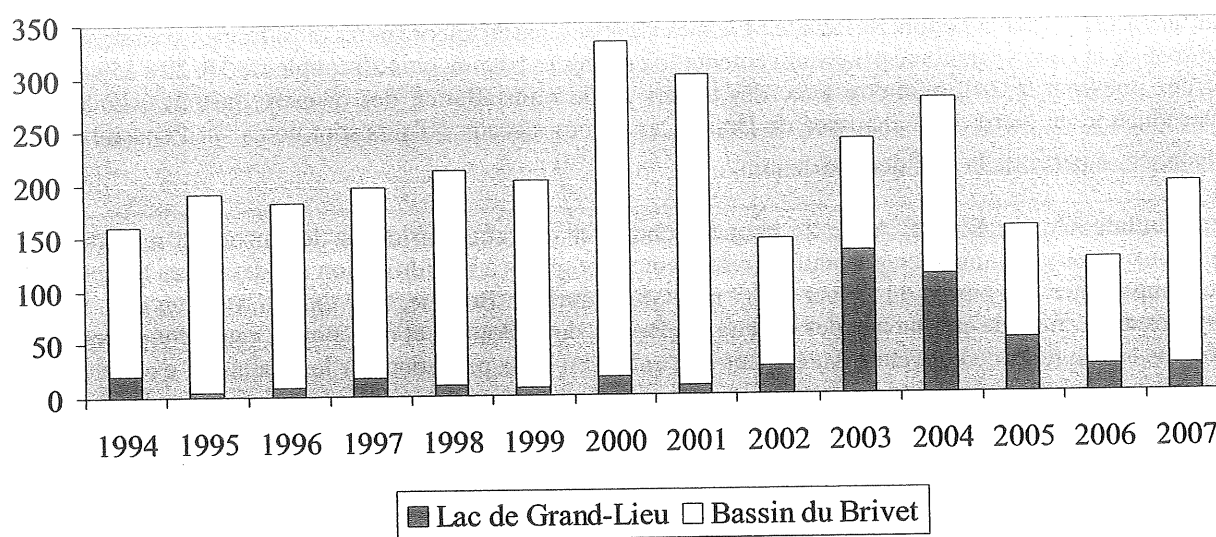
En **Grande Brière-Est**, 45 à 50 couples de Guifettes noires ont produit des jeunes. La production de jeunes à l'envol est probablement faible (à priori moins de 1 poussin à l'envol par couple). Dès le début du mois de mai, 2 colonies, totalisant respectivement 12 et 20 couples, (avec, pour certains d'entre eux, des pontes déjà complètes) sont en place sur les pâtures partiellement inondées des marais privés de Saint-Malo-de-Guersac, jouxtant le domaine indivis. A la mi-mai, malgré de mauvaises conditions météorologiques (vent fort et précipitations abondantes), les effectifs augmentent sensiblement en l'absence de bétail (absence provoquée par l'impraticabilité des prairies) : les 2 colonies, très proches l'une de l'autre, totalisent 50 à 60 couples sur nids le 12 mai et 60 à 70 couples le 19 mai, sans pour autant que des éclosions, probablement imminentes, soient observées. Un peu plus au Nord (la Grée), 3 à 4 couples bien territorialisés sont observés ce même 19 mai. Fin mai, cette petite colonie de la Grée se stabilise, avec 7 couples sur nids, tandis que l'une des 2 colonies de Brais (celle au Nord de la chaussée) a totalement disparu depuis la visite précédente (sans raison apparente : conditions hydrauliques quasiment identiques, absence de bovins...?). La seconde colonie (environ 25 couples) au Sud de la chaussée, est en revanche toujours présente, avec cette fois, des effectifs précis plus difficiles à établir dans la mesure où de gros poussins se sont déjà en partie éparpillés sur la périphérie du site (4 jeunes volants y seront encore notés le 24 juin). Parallèlement, la colonie de la Grée se renforce progressivement (30 couples le 10 juin, puis 20 couples le 16, 20 à 25 couples et des poussins le 24), peut-être avec des tentatives de réinstallation des oiseaux qui ont échoué leur reproduction au Nord de la chaussée de Brais. Des jeunes oiseaux volants sont notés sur l'ensemble des chaussées à partir de la 2^{ème} décade de juin.

En **Boulaie-Moyen Brivet**, Avec de bonnes conditions d'accueil en début de saison de reproduction (niveaux d'eau printaniers en particulier, relativement propices à la nidification des Guifettes noires dans ce compartiment du bassin du Brivet : 0,87 m NGF en avril en Boulaie, 0,67 en mai, 0,60 en juin...), les prairies de la zone de confluence des canaux du Brivet, de la Boulaie et de Caloyau, auraient pu recevoir de gros contingents de couveurs. Mais, peut-être en raison de la prédation par les goélands, exceptionnellement nombreux durant toute cette période, plus certainement en raison des dérangements et des destructions de nids par les gros troupeaux de bovins et de chevaux, les colonies de Guifettes noires ont été peu nombreuses à s'installer et ont toutes échoué ici en 2007. Le 1^{er} mai, malgré la présence de bétail, 20 à 25 couples sont notés en train d'investir l'un des « secteurs traditionnels à Guifettes » du Sud Boulaie (partie Nord de La Palée) : offrandes, appariements au sol, ébauches sommaires de nids, alarmes...

Toujours présente le 13 mai, cette colonie voit ensuite ses effectifs diminuer à partir de la fin de la 2^{ème} décade de ce mois (à peine 20 couples sur nids le 18 mai) puis disparaît complètement vers la fin du mois (allées et venues permanentes du bétail sur cette parcelle !). Dans le même temps, une nouvelle colonie de 17 à 20 couples sur pontes complètes, sera découverte le 2 juin à la confluence Brivet-Caloyau. A son tour, elle va rapidement connaître une diminution de ses effectifs (seulement 6 couples, dont 5 sur des pontes à 3 œufs le 16 juin), avant d'être totalement désertée début juillet (plus aucun oiseau le 7 juillet, mais une charge de bovins à l'hectare élevée !).

Au **lac de Grand-Lieu**, les niveaux d'eau notés début mai, les plus hauts depuis 2001, ont été suivis d'une installation très faible, comme c'est classiquement le cas dans de telles conditions hydrauliques, souvent accompagnées il est vrai d'un contexte briéron favorable. Environ 110 oiseaux sont présents vers la mi-avril, fréquentant les sites de reproduction alors sous 50 cm d'eau. Lorsque les parties hautes des prairies commencent à exonder, vers la mi-mai, une dizaine de couples s'installent et pondent aussi tôt. La crue intervenue vers la fin-mai, accompagnée d'un coup de vent, a généré l'arrivée d'une cinquantaine d'oiseaux supplémentaires sur le lac, portant le nombre de nids à 19 sur les prés-marais. Vers la mi-juin, un total de six couples s'est par ailleurs installé sur les nénuphars du lac, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années. L'effectif local a donc été de 25 nids en 2007. Seuls les nids sur les prés-marais ont été productifs, avec environ 22 jeunes à l'envol.

	Nombre maximal d'oiseaux présents	Nombre de nids	Succès reproducteur (jeunes envolés)
Lac de Grand-Lieu	110	25	22
Brière-Est	?	45-50	30-50
Brière-Ouest	237	120-130	40-60
Boulaie	50	0	0
Loire-Atlantique	?	190-205	92-132



Evolution des effectifs départementaux de la Guifette noire (*Chlidonias niger*)

Conclusions

L'année 2007 est fidèle à ce qui pouvait être attendu pour une année avec un printemps pluvieux. Les conditions hydrauliques deviennent favorables dans le bassin du Brivet, montrant bien le potentiel exceptionnel de cette zone humide pour les guifettes, lorsque l'hydraulique leur est favorable. Ces mêmes conditions ajoutées à une gestion légèrement à la hausse (+8 cm) des niveaux d'eau à Grand-Lieu ont produit les effets inverses, en noyant les zones de nidification de la Guifette noire et en retardant la pousse des nénuphars, supports des nids de la Guifette moustac. Les mêmes causes ont donc engendré les mêmes effets qu'entre 1997 et 2001. Malgré des conditions que l'on pourrait juger favorables, les effectifs départementaux de **Guifette noire** n'atteignent pas les niveaux des années 1998 à 2004. La production est bien inférieure à un jeune par couple nicheur, ce qui laisse planer des questions importantes sur les ressources trophiques et sur la prédation des nids. En ce qui concerne la **Guifette moustac**, la population de Loire-Atlantique atteint un nouveau record. La production en jeune est globalement très bonne, grâce en particulier à la Brière. La preuve est faite cette année encore que Grand-Lieu et la Brière fonctionnent en parfaite synergie pour offrir aux guifettes des conditions de reproduction favorables, les oiseaux n'hésitant pas à changer brutalement de site au gré des situations qu'elles rencontrent sur l'un ou l'autre. Cet état de fait, malheureusement trop peu étudié, permet aujourd'hui à la Loire-Atlantique d'accueillir plus de la moitié des effectifs français de Guifette moustac et environ 90% des effectifs de Guifette noire.

Le « Groupe Guifettes Loire-Atlantique » n'a pas de statut légal. Cet article a été rédigé au nom de ce groupe par Didier Montfort, Jean-Luc Dourin et Alain Troffigué pour la Brière, et par Sébastien Reeber pour Grand-Lieu. A Grand-Lieu, le suivi est effectué par la SNPN, organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale, en collaboration avec Jean-Marc Paillisson et également Christophe Sorin (FDC44, gestionnaire de la future réserve naturelle régionale). En Brière, les observateurs qui ont participé, peu ou prou, aux prospections en 2007 sont : François Carrié, Hugues Destouches, Sébastien Gautier, Jacques Hédin (PNRB), Franck Latraube, Martine Maillard, Willy Maillard, Mathieu Marquet, Guiguite Plaud, Patrice Pontoizeau, Didier Raboin, Gérard Sourget, Frédéric Touzalin, François Varenne. Merci à eux pour faire vivre cette synthèse annuelle et rendez-vous au printemps 2008 !

Un appel à contribution paru sur le forum électronique du GNLA proposait de rassembler les observations en période de reproduction des deux espèces de guifettes en dehors de Grand-Lieu et de la Brière. En voici un résumé :

Guifette noire

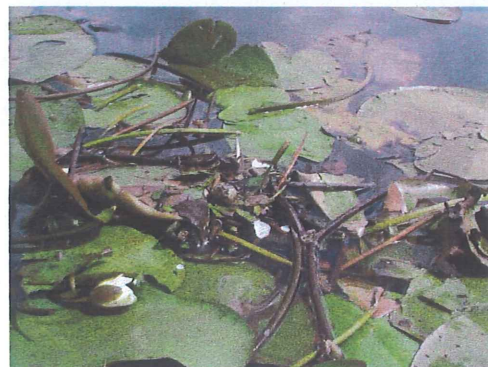
22 mai : 4 passent au large en face de la plage de l'étang à PORNIC (W. Raitière)
26 juillet : 2 ad. Station d'Epuration des Moutiers-en-Retz (W. Raitière)

Guifettes moustac

16 avril : 1 à l'étang de Nozay (W. Raitière)
Fin-juillet/début-août : 2 juv. nourris par 2 ad., Port-la-Roche (marais breton) (S. Judic)



Nids de Guifettes noires
En haut, en Brière (J.-L. Dourin)
et à droite, à Grand-Lieu, dans les
nénuphars (S. Reeber)





*Configuration briéronne en 2007,
ci-dessus les Grands Charreaux,
et à gauche, le type de couvert végétal
utilisés par les crèches de poussins
(photos J.-L. Dourin)*



Observer les papillons en Loire-Atlantique

Yves TRÉVOUX

Je rencontre régulièrement des naturalistes qui aimeraient s'intéresser aux papillons mais qui manquent manifestement d'informations pour débiter... Quels sont les papillons facilement observables dans notre département ? Quand les observer ? Où ? Existe-t-il un bon guide de vulgarisation et d'identification ? Il ne s'agit pas ici de parler de tous les papillons (lépidoptères), mais uniquement des principaux rhopalocères (papillons diurnes) de Loire-Atlantique.

Tout d'abord, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, je vous conseille de vous procurer le *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord* de chez Delachaux&Niestlé, dans la série des guides du naturaliste. Les planches de détermination (à l'échelle) sont très bien faites et reflètent bien la réalité, les textes sont parfois un peu pointus mais précisent bien les périodes de vol de chaque espèce et permettent aussi de se familiariser avec les plantes hôtes des larves (P.H.L.), informations fondamentales pour faciliter certaines recherches. Les cartes, en revanche, sont peu précises et présentent pas mal d'erreurs (tout du moins pour la version en ma possession, 1999).

Je présente sur la page suivante deux listes (non exhaustives), une des rhopalocères communs (40 espèces) et une autre des rhopalocères rares ou localisés (24 espèces) dans le département. Les premiers peuvent être vus pour la plupart dans le bocage (choisir une prairie bien fleurie, si possible), sauf pour la Grande tortue, le Petit sylvain, le Tabac d'Espagne et le Thécla du chêne qui sont des espèces plutôt forestières et des lisières. Evidemment, il est illusoire de penser que tous ces papillons volent en même temps ! Selon les années, la période de vol globale peut varier, mais se situe en gros entre la fin février et la fin octobre avec une affluence plus forte entre mai et juillet, sachant que certaines espèces peuvent présenter plusieurs générations (jusqu'à trois) durant cette période et que d'autres sont observables quasiment en continue (se reporter à la rubrique *Période de vol* dans le guide).

Avant de rechercher les papillons figurant dans la seconde liste, il sera nécessaire déjà de bien se familiariser avec ceux de la première. Ensuite, il faudra vadrouiller aux bonnes époques dans des secteurs spécifiques comme la côte, la forêt du Gâvre, certains marais ou landes humides... Ou bien, attendre une future sortie avec le GNLA ! Voici un petit aperçu de ce qui vous attend...

Liste des rhopalocères rares ou localisés de Loire-Atlantique

Agreste (<i>Hipparchia semele</i>)	Marbré de cramer (<i>Euchloe crameri</i>)
Azuré des mouillères (<i>Maculinea alcon</i>)	Mélitée des mélampyres (<i>Melicta athalia</i>)
Azuré du trèfle (<i>Everes argiades</i>)	Mélitée orangée (<i>Didymaeforma didyma</i>)
Azuré porte-queue (<i>Lampides boeticus</i>)	Miroir (<i>Heteropterus morpheus</i>)
Cardinal (<i>Pandoriana pandora</i>)	Morio (<i>Nymphalis antiopa</i>)
Céphale (<i>Coenonympha arcania</i>)	Moyen argus (<i>Plebejus idas</i>)
Damier de la succisse (<i>Euphydryas aurinia</i>)	Petit argus (<i>Plebejus argus</i>)
Demi-argus (<i>Cyaniris semiargus</i>)	Petit collier argenté (<i>Clossiana selene</i>)
Faune (<i>Neohipparchia statilinus</i>)	Petit mars changeant (<i>Apatura ilia</i>)
Flambé (<i>Iphiclides podalirius</i>)	Petite tortue (<i>Aglais urticae</i>)
Hespérie des sangisorbes (<i>Spialia sertorius</i>)	Petite violette (<i>Clossiana dia</i>)
Hespérie échiquier (<i>Carterocephalus palaemon</i>)	Thécla de l'yeuse (<i>Satyrium ilicis</i>)

Liste des rhopalocères communs de Loire-Atlantique

Amaryllis (*Pyronia tithonus*)
Argus vert (*Callophrys rubi*)
Aurore (*Anthocaris cardamines*)
Azuré commun (*Polyommatus icarus*)
Azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*)
Bande noire (*Thymelicus sylvestris*)
Belle dame (*Vanessa cardui*)
Carte géographique (*Araschnia levana*)
Citron (*Gonepteryx rhamni*)
Collier de corail (*Aricia agestis*)
Cuivré commun (*Lycaena phlaeas*)
Cuivré fuligineux (*Heodes tityrus*)
Demi-deuil (*Melanargia galathea*)
Gazé (*Aporia crataegi*)
Grande tortue (*Nymphalis polychloros*)
Hespérie de l'alcée (*Carcharodus alceae*)
Hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*)
Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineola*)
Machaon (*Papilio machaon*)
Mégère (*Lasiommata megera*)

Mélitée des centaurees (*Cinclidia phoebe*)
Mélitée des scabieuses (*Mellicta parthenoides*)
Mélitée du plantin (*Melitea cinxia*)
Myrtil (*Maniola jurtina*)
Paon du jour (*Inachis io*)
Petit nacré (*Issoria lathonia*)
Petit sylvain (*Ladoga camilla*)
Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*)
Piéride de la rave (*Pieris rapae*)
Piéride du chou (*Pieris brassicae*)
Piéride du navet (*Pieris napi*)
Point de Hongrie (*Erynnis tages*)
Procris (*Coenonympha pamphilus*)
Robert-le-diable (*Polygonia c-album*)
Souci (*Colias croceus*)
Sylvaine (*Ochlode faunus*)
Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*)
Thécla du chêne (*Neozephyrus quercus*)
Tircis (*Pararge aegeria*)
Vulcain (*Vanessa atalanta*)



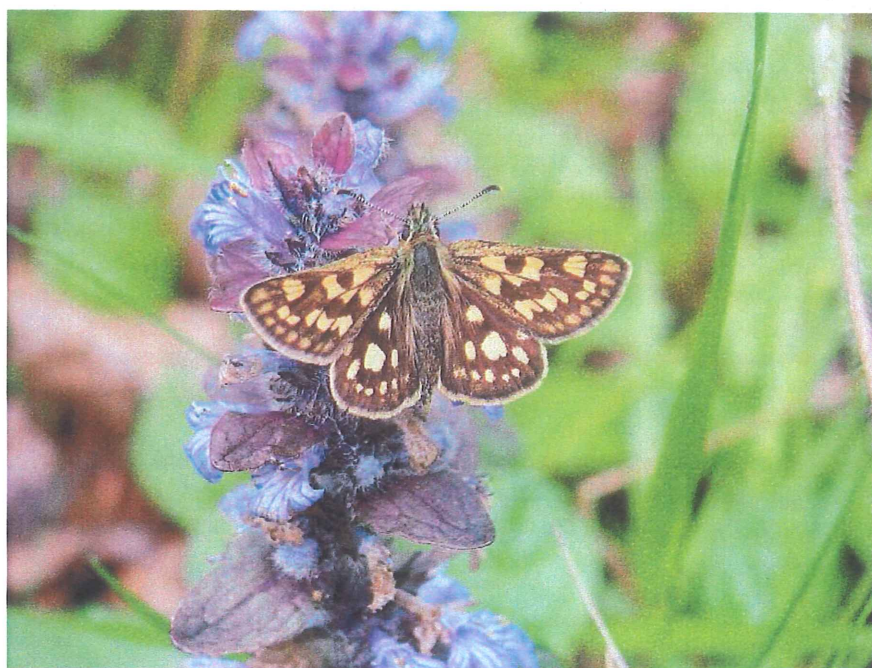
Ci-contre, Demi-Deuil
(Y. Trévoux)



Ci-contre, Carte géographique
(Y. Trévoux)



Ci-contre, Piéride de la Moutarde
Haut-gauche, Damier de la Sucisse
Haut-droite, gazés
(Y. Trévoux)



Ci-contre,
Hespérie échiquier
(Y. Trévoux)

**Le baguage des passereaux paludicoles en Loire-Atlantique
Bilan de la saison 2007**

*Sébastien REEBER (SNPN), Hubert DUGUÉ (ACROLA)
& Franck LATRAUBE (ONCFS)*

Trois camps de baguage ont été mis en place au cours de l'été 2007 en Loire-Atlantique, le premier à Donges, organisé par l'ACROLA sous la responsabilité de H. Dugué, le second au Massereau, Frossay, organisé par l'ONCFS sous la responsabilité de F. Latraube, A. Gentric et T. Roger, et enfin le dernier au lac de Grand-Lieu, organisé par la SNPN, sous la responsabilité de S. Reeber, dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle. Ce dernier a également accueilli l'un des cinq stages nationaux de qualification des bagueurs du CRBPO. Cet article résume brièvement les activités de baguage menées sur chacun des sites, ainsi que les premiers résultats.

Détail de l'organisation par site :

Massereau : Le camp de migration du Massereau s'est déroulé du 30 juillet au 31 Aout, soit 32 journées de capture. Il s'est déroulé sur la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de l'ONCFS (terrains du Conservatoire du Littoral). 3344 oiseaux ont été bagués à l'aide de 12 à 17 filets de 12 mètres chacun, tendus en roselière (superficie de 13 ha), plus quelques filets disposés sur une mare et dans une haie. 51 espèces différentes furent capturées. Deux repasses ont été utilisées : une avec le chant du Phragmite auquatique et une avec un mélange de plusieurs espèces paludicoles. 341 contrôles d'oiseaux bagués ont également été faits, dont 36 bagués en France en dehors du Massereau et 13 à l'étranger (4 en Grande-Bretagne, 4 en Belgique, 2 aux Pays-Bas, 1 à Jersey, 1 en Norvège et 1 en Allemagne). Ces derniers concernaient 9 Phragmites des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) et 4 Rousserolles effarvates (*Acrocephalus scirpaceus*).

Donges : Le camp de Donges s'est tenu du 22 juillet et 26 août, avec 9 à 13 filets de 12 mètres sont les jours, dans les grandes roselières de Donges-Est, terrains du Port autonome, en limite de ceux du Conservatoire du littoral. 34 espèces pour 6482 oiseaux bagués ont été enregistrées sur ce site, en plus de 588 contrôles locaux ou étrangers.

Lac de Grand-Lieu : Un total de 35 matinées de baguage ont été réalisées, dont 24 du 1^{er} au 25 août, avec 10 à 22 filets de 12 mètres selon les jours. 11 autres matinées ont été organisées du 29 août au 30 septembre, cette fois avec 6 filets seulement, dans les roselières du nord du lac. Quelques filets ont été tendus occasionnellement en rive, afin de diversifier les espèces capturées dans l'optique du stage de qualification, dont plusieurs espèces de limicoles. Au total, 4252 oiseaux ont été bagués, plus 217 contrôles, dont 13 d'oiseaux bagués en France, hors Grand-Lieu et 28 à l'étranger (18 en Grande-Bretagne, 7 en Belgique, 1 en Espagne, 1 au Danemark et 1 en Suède). Ces contrôles étrangers concernaient 20 Phragmites des joncs, 7 Rousserolles effarvates et 1 Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*).

Nombre d'oiseaux bagués et contrôlés

Le tableau suivant présente le bilan numérique de ces opérations de baguage, en détaillant pour chacun des trois sites et pour chaque espèce, le nombre d'oiseaux bagués et le nombre de contrôles. Au total, 14078 oiseaux ont été bagués cet été sur ces trois sites, et 1146 contrôles ont été effectués, le tout pour 76 espèces différentes.

	Donges		Massereau		Grand-Lieu	
	B	C	B	C	B	C
Aigrette garzette			1			
Epervier d'Europe			2		2	
Faucon crécerelle	1					
Poule d'eau					2	
Foulque macroule			1			
Marouette ponctuée			1			
Râle des genêts			1			
Huitrier-pie					2	
Bécassine des marais			6		6	
Chevalier cul-blanc			3		2	
Chevalier sylvain					1	
Chevalier guignette					3	
Martin-pêcheur d'Europe	9		5		13	2
Tourterelle des bois			1			
Pigeon colombin			1			
Pic vert			1			
Pic epeichette					1	
Torcol fourmilier	5		7		3	
Bergeronnette grise					5	
Bergeronnette printanière	14				3	
Pipit des arbres	1					
Hirondelle rustique			466	3	44	
Hirondelle de fenêtre			1			
Hirondelle de rivage			32		27	1
Accenteur mouchet	6	5	13	5		
Troglodyte mignon						
Tarier des prés	8		20		5	
Tarier pâle	2	1	1			
Rougegorge familier	3		4		30	
Gorgebleue à miroir	248	47	108	34	92	14
Rossignol philomèle	4	1	12	2	8	1
Rougequeue à front blanc					5	
Merle noir	6	1	8	2	16	1
Grive musicienne	4	1	2		8	
Bouscarle de Cetti	18	11	37	40	36	3
Cisticole des joncs	4		3			
Locustelle lusciniotide	125	24	64	21	29	2
Locustelle tachetée	19	2	52		18	1
Phragmite des joncs	4214	255	1627	59	2320	116
Phragmite aquatique	52	3	30	1	5	
Rousserolle effarvate	1537	213	559	130	1030	66
Rousserolle turdoïde	7	2	7	7	3	
Hypolaïs polyglotte	5	1	6		18	
Fauvette à tête noire			37	8	257	
Fauvette grisette	34	14	30	2	11	
Fauvette des jardins	6		8		51	
Fauvette pitchou	1					
Pouillot véloce	3		2		36	1
Pouillot fitis	77	1	65	1	45	1

Tableau récapitulatif du nombre de captures par site (B=baguage, C=contrôles)

	Donges		Massereau		Grand-Lieu	
	B	C	B	C	B	C
Mésange charbonnière			9	3	13	
Mésange bleue	9		39	13	64	7
Mésange à longue queue					13	
Panure à moustaches	14					
Grimpereau des jardins					4	
Gobemouche noir	1		1		1	
Pie-grièche écorcheur	1		5			
Pie-grièche à tête rousse					1	
Etourneau sansonnet			3			
Moineau domestique			2			
Moineau friquet			1			
Pinson des arbres			1		1	
Serin cini			2			
Linotte mélodieuse	3					
Chardonneret élégant			3			
Verdier d'Europe	5		3			
Bruant des roseaux	36	3	47	10	14	1

Analyse de la fréquence de capture

Comme ce qui avait été fait pour la saison 2006 (Reeber & l'ABLA, 2006), un indice de fréquence de capture a été calculé pour Donges-Est et pour Grand-Lieu. Pour chacun des deux sites, le nombre d'oiseaux bagués pour 100 mètres de filet et par matinée a donc été calculé pour les principales espèces paludicoles (rousserolles, phragmites, locustelles et Gorgebleue). Ces chiffres sont directement comparables entre eux étant donné l'existence d'un protocole homogène entre les deux sites. Le protocole appliqué au Massereau, légèrement différent pour répondre à des problématiques de recherches propres, fait que les chiffres obtenus sur ce site ne sont pas forcément comparables.

Le tableau de la page suivante donne les résultats obtenus. La comparaison entre différents sites ne peut bien entendu se faire qu'à journées de baguage égales (mêmes dates et donc mêmes conditions météorologiques). Il existe vingt jours de baguage communs à Grand-Lieu (Vasière de Mars) et Donges-Est, entre le 1er et le 25 août. Les chiffres obtenus en 2006 avec un calcul et sur une période identique (20 journées également) sont indiqués pour mémoire dans le tableau.

Fréquence de capture (nb. d'ind. bagués pour 100 m de filet et par matinée) en 2006 et 2007

	Donges-Est		Lac de Grand-Lieu	
	2006 (e = 2400)	2007 (e = 2676)	2006 (e = 2124)	2007 (e = 3792)
Rousserolle effarvate	26.7 (n=642)	33.6 (n=900)	50.8 (n=1079)	21.65 (n=821)
Rousserolle turdoïde	0.50 (n=12)	0.07 (n=2)	0.42 (n=9)	0.08 (n=3)
Phragmite aquatique	1.13 (n=27)	1.64 (n=44)	1.13 (n=24)	0.13 (n=5)
Phragmite des joncs	81.9 (n=1967)	113.9 (n=3048)	126.4 (n=2685)	58.4 (n=2214)
Locustelle tachetée	1.37 (n=33)	0.67 (n=18)	1.41 (n=30)	0.42 (n=16)
Locustelle lusciniôïde	2.21 (n=53)	2.88 (n=77)	3.67 (n=78)	0.71 (n=27)
Gorgebleue	6.96 (n=167)	5.49 (n=147)	3.29 (n=70)	2.11 (n=80)
Total des sept espèces	120.9 (n=2901)	158.25 (n=4236)	192.9 (n=4098)	92.51 (n=3166)

e = effort de capture : nombre de matinées x longueur de filet (m) sur la période concernée
n = nombre d'individus bagués

Conclusion

La comparaison des résultats entre sites et entre années se révèle très intéressante... A **Donges-Est**, la fréquence de capture globale a été nettement plus forte en 2007 qu'en 2006, avec notamment une augmentation spectaculaire du Phragmite des joncs et du Phragmite aquatique, puis dans une moindre mesure de la Rousserolle effarvate et de la Locustelle lusciniôïde. La Gorgebleue semble en revanche avoir été capturée un peu moins souvent, alors que la Rousserolle turdoïde s'est fortement raréfiée (en se basant sur un très faible nombre d'oiseaux toutefois...). A **Grand-Lieu**, l'ensemble des espèces a vu sa fréquence chuter fortement, avec des chiffres souvent divisés par deux ou par trois entre les deux années, et même par près de dix pour le Phragmite aquatique ! On aurait pu y voir les effets d'une météo plutôt maussade tout au long de ce mois d'août, mais les chiffres de Donges, qui ont augmenté quant à eux, sont là pour indiquer qu'il s'agit plutôt d'en effet local. Il est effectivement très probable que l'inondation prolongée de ces roselières au printemps 2007, avec une pousse manifestement retardée des roseaux, explique au moins en partie ce phénomène... D'autres années de suivi nous apporteront des éléments très intéressants, notamment en les couplant avec une analyse de la valeur trophique des différents sites, que l'on pourra envisager au travers de la prise de masse des oiseaux entre leur première capture et les différents contrôles. Ce suivi, basé sur la similarité des protocoles de capture entre sites, apportera sans doute à terme des éléments déterminants sur la valeur des grandes roselières de Loire-Atlantique, et la meilleure façon de les gérer.

Bibliographie

LATRAUBE F., GENTRIC A. & ROGER T. (2007). Bilan 2007 du camp de baguage du Massereau. ONCFS, 8 p.

REEBER S. & l'A.B.L.A. (2006). *Le baguage des passereaux paludicoles en Loire-Atlantique, bilan de la saison 2006*. Chronique naturaliste du GNLA, année 2006 : 61-64.

Table des matières : Chronique du GNLA, année 2007

BRIE J.-Y., DUGUE H. & l'ACROLA. *La nidification des Cigognes blanches (Ciconia ciconia) en Loire-Atlantique, bilan de la saison 2007.* p. 7-9.

Groupe Guifettes Loire-Atlantique. *Suivi des populations des Guifettes moustac (Chlidonias hybridus) et noire (Chlidonias niger) en Loire-Atlantique - saison 2007.* p. 37-44.

MEROT J. & RAITIERE W. *L'Etang de Beaumont.* p. 11-14.

MONFORT D. & le Groupe Chiroptères 44/SFEPM. *Note sur les recensements chauves-souris en Loire-Atlantique (hiver 2006-2007).* p. 5-6.

REEBER S., DUGUE H. & LATRAUBE F. *Le baguage des passereaux paludicoles en Loire-Atlantique, bilan de la saison 2007.* p. 48-50.

REEBER S. & le réseau Wetlands 44. *Recensement des oiseaux d'eau hivernants en Loire-Atlantique (2007).* p. 21- 35.

TREVOUX Y. *Observer les papillons en Loire-Atlantique.* p. 45-46.

TREVOUX Y. & TREVOUX J.-P. *Hivernage du Bruant fou (Emberiza cia) dans l'Ouest de la France.* p. 15-20.
